

Besançon, le **10 SEP. 2026**

Direction du patrimoine et de la logistique

Affaire suivie par : Thierry ARNAUD

Ligne directe : 03.81.25.84.20

AIRS 4753

Monsieur Maxime KESHMIRI

31 rue du Piémont

Chez Monsieur Iraj KESHMIRI

25000 BESANCON

Objet : Réponse à votre demande de communication de documents administratifs en date du 12/08/2026

Envoi par courriel et LRAR n° 2C 162 324 1101 9

Monsieur,

Je fais suite à votre demande de documents administratifs en date du 12/08/2026, formée en application du livre III du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA), relatifs à l'opération de restructuration du collège Lumière à Besançon livrée à la rentrée scolaire 2007.

Par courriel en date du 21/08/2026 et conformément aux articles L. 112-3 et R. 112-5 du CRPA, mes services ont accusé réception de votre demande de communication dans l'attente de son instruction.

Après instruction de votre demande, il est apparu que l'opération de restructuration susmentionnée, initiée en 1997, s'est déroulée sur une période où la dématérialisation des procédures et documents n'était pas encore effective comme elle l'est devenue depuis.

Une partie des archives physiques a depuis été détruite conformément aux dispositions légales en la matière.

Mes services se sont toutefois efforcés de produire les documents que vous jugiez prioritaires lorsqu'ils pouvaient encore l'être.

A ce titre, je tiens à vous informer, à titre liminaire, que l'article L. 311-1 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) dispose que l'administration est tenue de communiquer les documents qu'elle détient. Interprété a contrario, il en résulte que l'administration n'est pas tenue de communiquer les documents qu'elle ne détient pas, soit parce qu'ils n'existent pas soit parce qu'ils sont détenus par une autre personne. Le Conseil d'État a en effet posé le principe selon lequel le droit à communication posé par l'article L. 311-1 du CRPA ne s'applique qu'à des documents existants (CE, 27 avril 2001, Zembout, n° 183391 et 188150 ; CE, 9 mars 1983, association SOS défense, n° 43438).

Aussi, concernant la déconstruction du bâtiment C intervenue à l'été 1997, le Département ne dispose pas des rapports et photographies relatifs aux fissures, mentionnés au point 1 de votre demande.

Les deux articles de presse joints en annexe n° 1 relatent toutefois les circonstances dans lesquelles cette déconstruction est intervenue (désordres apparus le 19/06/1997, puis durant l'été, déconstruction du bâtiment C frappé d'un arrêté de péril dont nous n'avons trouvé trace et installation de locaux modulaires pour assurer le service de restauration avec fabrication des repas hors site).

S'agissant du bilan financier, les dépenses réalisées par le Département pour la déconstruction du bâtiment C à l'été 1997 ne faisaient pas l'objet d'une imputation budgétaire spécifique. Elles ne peuvent donc être recomposées mais sont probablement marginales par rapport au coût de l'opération de restructuration.

Concernant ce dernier, il s'établit à 10 857 449,67 €, et comprend la mise en valeur de la mosaïque géométrique découverte lors de la fouille archéologique prescrite par l'Etat et installée le long de la rue d'Alsace, dans le cadre de la convention conclue entre la Ville et le Département.

Le montant "Externalisation" totalise les dépenses d'acquisition et d'aménagement du site Saint-Vincent (alors sis 23 avenue Fontaine Argent), les déménagements aller et retour entre le site Lumière et le site Saint-Vincent, ainsi que la revente du site Saint-Vincent au terme de l'opération.

Cette organisation a permis d'affranchir le collège d'un chantier de fouille archéologique puis de restructuration lourde en site occupé. Elle a été décidée à l'aune du diagnostic archéologique préventif réalisé durant l'été 2001, dans la continuité de l'opération de sauvetage menée en 1973 lors de la construction des locaux d'Electricité de France (EDF) et qui avait permis d'exhumer partiellement la mosaïque de Neptune.

Ce diagnostic avait en effet confirmé la présence d'autres importants vestiges archéologiques (domus romaine) et conduit l'Etat à prescrire une fouille archéologique d'ampleur, incompatible avec le maintien en fonctionnement du collège sur son site d'origine.

Le coût de l'opération de restructuration se décompose comme suit, l'annexe n° 2 détaillant la totalité des paiements.

Programmation	6 825,72 €
Maîtrise d'œuvre	994 100,91 €
Archéologie	1 056 187,36 €
Travaux de restructuration	10 288 722,67 €
Externalisation du collège durant les fouilles puis le chantier	-1 764 628,26 €
Autres dépenses diverses	276 241,27 €
Total des dépenses et recettes	10 857 449,67 €

Le procès-verbal du jury de concours d'architecture est joint en annexe n° 3.

En sus des documents que vous aviez identifiés comme prioritaires, je vous communique également, conformément à votre demande, les effectifs scolarisés et les dotations globales de fonctionnement allouées sur la période visée.

Effectifs scolarisés

Je précise que dès la rentrée 1997, l'Etat alors compétent avait modifié la sectorisation du collège pour limiter l'effectif compte tenu de la déconstruction du bâtiment C intervenue dans l'été. Le Département devenu ensuite compétent au titre de l'acte II de décentralisation (loi du 13/08/2004) a quant à lui modifié la sectorisation pour que l'effectif scolarisé soit cohérent avec la capacité d'accueil du collège restructuré.

R 1997	R 1998	R 1999	R 2000	R 2001	R 2002	R 2003	R 2004
481	438	422	389	387	403	368	355
R 2005	R 2006	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
364	339	368	380	414	447	458	450

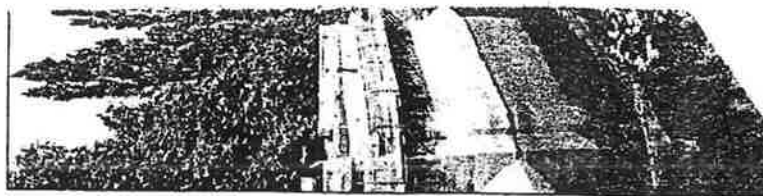
Dotations globales de fonctionnement

général

Emmanuel

Rappel détaillé des voies et délais de recours en matière de communication de documents administratifs

Et puis, plouf ! Les
toute l'équipe sont
ment tombés au Do
seulement avant
des poutres très sp
30 m de long, le f
annonçait carrémen
de trois semaines. C
lé luxembourgeoise
type de matériau,
s'être endormie sur le



La destruction de l'immeuble vétuste qui commençait de s'écrouler, a commencé hier.

Le conseil général propriétaire de ces lieux était immédiatement alerté par le principal du collège, Bernard Prudot, tandis qu'à une semaine de la sortie des classes, le bâtiment était définitivement évacué. Les experts du bureau de contrôle de sécurité confirmaient la menace d'effondrement. Le 7 juillet dernier, la décision était prise de raser l'immeuble qui avait longtemps abrité une usine.

L'exécution avait lieu hier, en présence de Gilles Da Costa, directeur général adjoint au conseil général. L'entreprise strasbourgeoise Cardem Démolition se charge de ce

Une reprise de la carte scolaire

Quant aux quelques dizaines qui habitent le secteur des Champs-Élysées, ils devront s'inscrire auprès de M. Lacabanne, inspecteur de l'Académie. La même décision, prise quelques mois plus tôt, avait suscité un tollé de la part des parents d'enfants concernés. Le transfert d'un établissement du centre ville vers un autre de banlieue n'a jamais suscité l'enthousiasme. Celui de la rue de Chalezeul est d'autant plus pénalisant pour les parents qu'il implique une seconde implantation dans un secteur très populaire. Mais en juillet, l'heure n'était plus à la discussion devant l'urgence de la situation.

Danielle ROBERT

66.81.66.

56 (ATSU):

Péril en la demeure du collège Lumière à Besançon

Un de ses bâtiments menace de s'écrouler. Il devra être démoli durant l'été. Du coup, la carte scolaire sera réorganisée, avec quelques surprises à la clef.

BESANCON. - La capitale mtoise bat déjà tous les records de chantiers en cet été, centre-ville surtout. Or il y a un autre se profile à l'horizon, dans la Boucle tous-ours, et celui-là n'était pas prévu au programme.

Le secret a été bien gardé au collège Lumière, rue d'Alsace. Aucune « fuite », ni des profs,

ni des parents depuis ce sinistre craquement entendu et vu le matin du 19 juin dernier - il y a exactement trois semaines - sur une cloison intérieure du « bâtiment C » qui borde l'avenue Gaulard, l'une des plus fréquentées de la ville.

Rasé en août

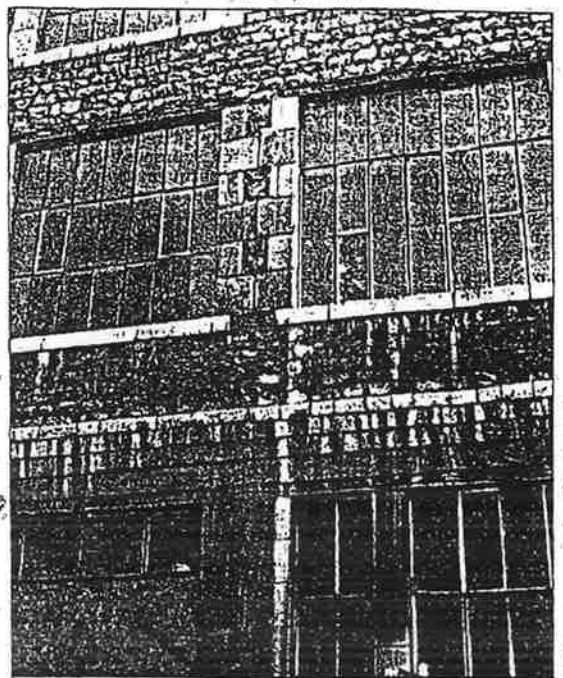
Môche, le bâtiment. Distinct

du reste de l'établissement, construit à la fin du siècle dernier, il abrita longtemps une usine (d'horlogerie ?) avant d'être absorbé, il y a semble-t-il quelques dizaines d'années, par le collège qui fut aussi un lycée. Noire de pollution est sa façade de l'avenue Gaulard, mais surtout craquelée d'inquiétantes fissures qui se sont mises à courir au fil du temps. Le reste de l'immeuble n'est guère plus engageant. Mais sur ses 700 mètres carrés, il abrite les cuisines et le restaurant scolaire au rez-de-chaussée, ainsi que 6 salles de cours dans ses deux étages. Indispensable donc.

Le craquement du 19 juin est pris très au sérieux. Le principal, Bernard Prudot, avertit immédiatement les services du conseil général, autorité compétente en la matière. Une première partie du « C » est aussitôt vidée de ses occupants, puis tout le reste le lendemain. À 8 jours de la fin de l'année scolaire - quand des experts du bureau de contrôle de sécurité SOCOTEC confirment la menace d'effondrement. D'après Gilles Da Costa, directeur général adjoint au Département, qui se fonde sur les déclarations de SOCOTEC, le danger n'est pas imminent, il n'y a pas risque, par exemple, que les murs s'écroulent sur l'avenue Gaulard d'une semaine à l'autre.

Un préfa pour la cantine

Mais enfin, comme a tenu à le souligner le président du conseil général Georges Gruillot au cours d'un point presse hier, « il faut raser ce bâtiment le plus vite possible ». La procédure d'urgence a été engagée, ce qui aurait pu poser quelques problèmes dans un « secteur sauvegardé ». Mais



La noire façade du bâtiment à détruire, côté avenue Gaulard, est gagnée par des fissures qui menacent sa stabilité.

le maire et le préfet ne vont évidemment pas mettre des bâtons dans les roues en pareil cas de figure. Le « C » devrait donc disparaître du décor bisonotin pendant la première quinzaine d'août. Ce n'est pas la Ville qui s'en plaindra, soit dit en passant, car il était... frappé d'alignement depuis belle lurette. Sa démolition devenue réalité, rien ne s'opposera plus à l'élargissement, à cet endroit-là, de l'avenue Gaulard. Reste à trouver une solution pour les élèves (lire par

ailleurs), et pour la restauration scolaire, dans un collège où la moitié environ des 550 élèves prennent leur repas du midi sur place. Pas de panique, un préfabriqué sera installé dans la cour, avec à l'intérieur de la place pour que 200 collégiens puissent manger en deux services. Mais il sera impossible de confectionner les repas dans ce « préfa ». Ils seront donc préparés ailleurs, dans un autre collège bisonotin ? On ne sait pas encore où puis livrés à Lumière.

Joël MAMET



Au deuxième étage du « C », le principal Bernard Prudot examine à nouveau la craquelure qui s'est formée le 19 juin dernier.

Photos Patrick BRUMENT

Des « Lumière » iront à Saône et aux Clairs-Soleils

Aux Clairs-Soleils ? Tiens-tiens... C'est exactement ce que voulait l'inspecteur d'académie mais ce que refusaient les familles.

À l'automne dernier, l'inspecteur d'académie Christian Lacabanne avait essuyé un échec plutôt cuisant sur sa tentative de remodelage de la carte scolaire dans les collèges de Besançon et ses environs.

Il voulait profiter, en bonne logique, de l'ouverture du 49e collège public du département à Châtillon-le-Duc en septembre prochain pour répartir différemment les élèves. Deux critères guidaient sa réflexion : un rééquilibrage sociologique (de façon à ne pas concentrer les populations les plus difficiles dans les mêmes collèges) et géographique, en évitant une trop grande concentration de jeunes dans la Boucle. Il dut

renoncer sous la pression des familles et, semble-t-il, de quelques élus plus soucieux de ne pas leur faire de peine que de favoriser l'égalité des chances.

L'un de ses projets consistait à diriger quelques dizaines d'élèves de Lumière, connu pour être le plus « bourgeois » de la ville, vers le collège des Clairs-Soleils. Ironie du sort : c'est exactement ce qui va se passer pour cause d'état d'urgence à Lumière.

Son bâtiment « C » devant être rasé, il faut trouver de la place ailleurs pour une centaine des 550 élèves qui devaient être accueillis dans l'ensemble de l'établissement de la rue

d'Alsace à la rentrée. Et tout naturellement, Christian Lacabanne a décidé que certains d'entre eux (une quarantaine), ceux domiciliés aux Chaprais, iront à « Clairso » qui dispose de la surface adéquate et s'est trouvé fragilisé ces dernières années par une baisse du nombre de ses inscrits.

Les Morre à Saône

Les parents de Lumière présents au point-presse organisé hier ont reconnu que l'idée de l'inspecteur « avait provoqué un tollé » à l'automne dernier. Ils invoquent de réels problèmes de transports entre les Chaprais et les Clairs-Soleils,

mais ils ne paraissent pas insoumis. Ils sont plus gênés sur le rejet que suscite le collège de la rue de Chalezeule. Son principal Pierre Ardiet qui se trouvait à Lumière hier a tenté de les rassurer en expliquant une nouvelle fois que 75 % des élèves du collège des Clairs-Soleils n'habitent pas dans ce quartier. Reste que sur la quarantaine de familles concernées, certains n'hésiteront probablement pas à faire le choix du privé.

L'autre importante modification annoncée par Christian Lacabanne concerne la cinquantaine de collégiens domiciliés à Morre, jusqu'à présent scolarisés à Lumière, et qui

seront dirigés dès septembre prochain à Saône. A Saône ? Alors que son collège est déjà saturé, comme l'ont dénoncé les parents concernés ces dernières semaines ? Pour l'inspecteur, il est logique que les non-Bisonotins ne fréquentent pas ou plus les établissements scolaires de Besançon. En conséquence, le conseil général mettra en place trois préfabriqués à Saône cet été, avant d'étudier un agrandissement en bonne et due forme de ce collège décidément trop petit. Enfin, une douzaine de Lumière quitteront la rue d'Alsace pour gagner le collège Victor-Hugo, rue du Lycée.

J. M.

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
1997		Déconstruction du bâtiment C	Travaux	NC
1998		Frais d'études	Programmation	6 825,72 €
15/10/2001	EIMI SERVICES EIMI SERVICES	F.2200445 COL.LUMIERE BES.	Archéologie	1 898,05 €
15/10/2001	JPL DEMENAGEMENT SARL	F.330.09.01.P COL LUMIERE	Archéologie	911,65 €
15/10/2001	RIVA S A R L	F.18.09.01.COL LUMIERE BESANCON	Archéologie	17 049,06 €
02/11/2001	AFAN ANTENNE GRAND EST	F.FA02002293 COL.LUMIERE BESANCON	Archéologie	5 803,61 €
02/11/2001	AFAN ANTENNE GRAND EST	F.FA02002354 COL.LUMIERE BESANCON	Archéologie	21 984,53 €
14/11/2001	JPL DEMENAGEMENT SARL	FACT 372.10.01.P	Archéologie	1 148,67 €
19/11/2001	TPG COMPTE COMMERCE PARC T20 PRENDRE T 205421 A C 1 1 20	TIT 02723 FA 40345	Archéologie	271,36 €
10/12/2001	GRPT S T D SACER P N E EUROVIA VERMOT BONNEFOY	FACT.STD 01.09.107 COL.LUMIERE	Archéologie	11 918,07 €
12/12/2001	LOXAM LOCATION	F.04479059.04522050 COL.LUMIERE	Archéologie	4 200,26 €
07/01/2002	AFAN ANTENNE GRAND EST	REIMPUTATION MDT 38902	Archéologie	7 959,60 €
20/02/2002	TPG COMPTE COMMERCE PARC T20 PRENDRE T 205421 A C 1 1 20	TITRE 02857 23/10/01-COLL LUMIERE	Autres	548,82 €
10/04/2002	PGD BURS SA	F.56509 COLLEGES/DOUBS	Autres	15,79 €
11/06/2002	EST REPUBLICAIN	FAC M1470734 27/5/02	Autres	31,87 €
11/06/2002	EST REPUBLICAIN	FAC M1470735 27/5/02	Autres	50,83 €
01/07/2002	ALGECO	F22050103-12/6/02-COL LUMIERE	Autres	49 538,36 €
20/03/2003	GRPT S T D SACER P N E EUROVIA VERMOT BONNEFOY	F.03.20.010 STD.	Externalisation	71,51 €
03/04/2003	SCP VIENNET FERRAND PERSONEN NOTAIRES ASSOCIES	ACQUIS;SITE ST VINCENT	Externalisation	2 100 000,00 €
17/04/2003	SCP VIENNET FERRAND PERSONEN NOTAIRES ASSOCIES	F.21263 VENTE ST VINCENT	Externalisation	23 419,00 €
14/05/2003	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	F.D2930 COL.LUMIERE BESANCON	Autres	156,27 €
14/05/2003	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	F.D2661. COL.LUMIERE BESANCON	Autres	135,01 €
16/05/2003	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 1 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	6 530,91 €
16/05/2003	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 1 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	6 530,91 €
06/06/2003	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 2 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	11 920,05 €
16/07/2003	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	F.E276.E.278.E.475 COL. LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	174,51 €
25/07/2003	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 3 COL.LUMIERE BESANCON.	Maîtrise d'œuvre	2 980,01 €
06/08/2003	EST REPUBLICAIN	F 1880664-7/7/03	Autres	484,38 €
07/08/2003	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	F.E688.704. COL. LUMIERE BESANCON	Autres	202,19 €
07/08/2003	RUGGERI S N B T P SARL	F.4.1.1.19.05.03. COL.LUMIERE BES.	Externalisation	609,96 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
07/08/2003	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 2/3 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	14 900,06 €
01/10/2003	NETILLARD ALLENBACH ALDRIN G HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIE HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIE	000600/0002 11/9/03	Autres	150,00 €
07/10/2003	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 4 COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	33 715,07 €
07/10/2003	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 4 COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	33 715,07 €
27/10/2003	APAVE ALSACIENNE	F 502947M COL LUMIERE BESANCON	Autres	5 410,70 €
27/10/2003	VIGOT T P SA	E.A.1 COL LUMIERE BESANCON	Externalisation	29 073,56 €
14/11/2003	VIGOT T P SA	E.A.2 COL LUMIERE BES.	Externalisation	52 658,68 €
20/11/2003	L S N ASSURANCES LA SECURITE NOUVELLE	F 431350.8 PR0805395 COL LUMIERE BES	Autres	2 000,00 €
02/12/2003	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	F.E1145.E.989.E.974 COL LUMIERE	Autres	284,17 €
02/12/2003	I N R A P GRAND EST SUD INST NATIONAL DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES.	TITRE 2620-18/11/03-COL LUMIERE	Archéologie	893 968,00 €
03/12/2003	EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE CO	F.1066.3782 COL LUMIERE BESANCON	Externalisation	861,12 €
10/12/2003	DIR INFO LEGALE ADMINISTRATI	F4653252H-18/7/03	Autres	493,29 €
10/12/2003	DIR INFO LEGALE ADMINISTRATI	F4732753X-23/9/03	Autres	187,92 €
10/12/2003	EST REPUBLICAIN	N2431248-31/8/03-COL LUMIERE	Autres	261,63 €
10/12/2003	VIGOT T P SA	E.A.3 COL LUMIERE BESANCON	Externalisation	20 352,93 €
12/12/2003	BETELEC S A R L	F.411.30412/6655 NOTE 1 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	3 209,11 €
12/12/2003	EDF FC SUD PONTARLIER P32 FACT EDF PREL A PAYER P33 = FACT GDF PREL A PAYER	DEVIS 3T0210101-6/10/03	Autres	816,09 €
12/12/2003	GEOTEC SA	FA 33717 COL LUMIERE / BESANCON	Autres	19 943,30 €
12/12/2003	JPL DEMENAGEMENT SARL	F520.12.03.P-5/12/03-	Externalisation	1 495,00 €
12/12/2003	PLASTIC 2000 INDUSTRIE SARL	F2003129-4/12/03-COL LUMIERE	Autres	916,73 €
17/12/2003	DIAMCOUPE S A	E.A.1 COL LUMIERE BES.	Externalisation	9 568,00 €
17/12/2003	EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE CO	F.1066.5611 COL LUMIERE BESANCON	Externalisation	26 750,35 €
17/12/2003	FRANCHE COMTE ASSAINISSEMENT	E.A.1 COL LUMIERE BES.	Externalisation	2 767,61 €
17/12/2003	GRPT COQUARD BRETON DESSERTY GAUME LAURENT MILLERET / ROBERT	F.BRETON 3315.01 COL LUMIERE BES.	Autres	1 768,49 €
17/12/2003	MAINTENANCE TRAVAUX SPECIAUX S A M T S	E.A.1 COL LUMIERE BES.	Autres	14 621,82 €
27/01/2004	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU INGENIERIE F.1.REF.103102 LUM.	Maîtrise d'œuvre	1 218,84 €
27/01/2004	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 5 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	27 883,39 €
27/01/2004	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 5 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	27 883,39 €
04/02/2004	DIAMCOUPE S A	F3111309/F-28/11/03-COL LUMIERE	Externalisation	24 876,80 €
04/02/2004	MYOTTE JEAN PIERRE SARL	F748-3/12/03-COL LUMIERE	Externalisation	20 332,00 €
04/02/2004	VIGOT T P SA	F 942-31/12/03-COL LUMIERE	Externalisation	26 928,47 €
01/03/2004	GEOTEC SA	FA 40042 COL LUMIERE/BESANCON	Autres	7 788,35 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
04/03/2004	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	NOTE 1 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	10 524,80 €
09/03/2004	GRPT COQUARD BRETON DESSERTY GAUME LAURENT MILLERET / ROBERT	F. BRETON 3315.02. COL.LUMIERE BESANCON	Autres	1 698,12 €
01/04/2004	MICHEL ERIC METALLERIE EURL	FA 00030 COL LUMIERE / BESANCON	Externalisation	555,73 €
23/04/2004	MAINTENANCE TRAVAUX SPECIAUX S A M T S	F.67.10.024BIS COL.LUMIERE	Autres	1 624,64 €
21/05/2004	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 6 COL. LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	22 306,71 €
21/05/2004	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 6 COL. LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	22 306,71 €
23/06/2004	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	FA 551 COL LUMIERE / BESANCON	Autres	223,93 €
23/06/2004	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	FA 5634078 COL LUMIERE / BESANCON	Externalisation	3 752,20 €
07/07/2004	BLONDEAU INGENIERIE EURL	F.2. COL LUMIERE 10302.	Maîtrise d'œuvre	1 414,27 €
08/07/2004	APAVE ALSACIENNE	F.501516M COL.LUMIERE BES.	Autres	2 270,01 €
08/07/2004	FDI SARL F D I INGENIERIE	NOTE 04.021 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	15 548,00 €
02/08/2004	MENUISERIE VUILLEMIN	FA 04.06.361 COL LUMIERE / BESANCON	Externalisation	1 205,81 €
09/08/2004	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 7 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	37 099,47 €
09/08/2004	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 7 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	37 099,47 €
19/08/2004	BLONDEAU INGENIERIE EURL	F.3 REF 103102 COL.LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	874,28 €
30/09/2004	EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE CO	F.66002649 COL.LUMIERE	Externalisation	513,56 €
20/09/2004	CLIC SARL LATREILLE CHRISTIAN	NOTE 2004.093 COL.LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	6 697,60 €
22/09/2004	GEOTEC SA	FA 40042 COL LUMIERE/BESANCON	Autres	1 947,09 €
01/10/2004	BUREAUTIQUE SERVICE SARL	FA 1505 COL LUMIERE / BESANCON	Autres	111,97 €
26/10/2004	APAVE ALSACIENNE	F.503073M COL.LUMIERE BESANCON	Autres	7 003,78 €
05/11/2004	BETELEC S A R L	NOTE 2 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	5 019,61 €
12/11/2004	MICHEL ERIC METALLERIE EURL	FA 20041001	Externalisation	99,24 €
17/11/2004	BET BELLUCCI SARL INGENIEURS CONSEILS CICF	F.04.243 NOTE 1 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	22 484,80 €
17/11/2004	BETELEC S A R L	NOTE 3 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	7 756,30 €
17/11/2004	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 8 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	45 742,93 €
17/11/2004	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	NOTE 2 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	27 388,40 €
17/11/2004	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 8 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	45 742,93 €
07/12/2004	FDI SARL F D I INGENIERIE	F.04.068 NOTE 2 COL.LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	19 734,00 €
15/12/2004	BLONDEAU INGENIERIE EURL	F.4 REF 103102 COL; LUMIERE BES;	Maîtrise d'œuvre	1 285,70 €
06/04/2005	BETELEC S A R L	NOTE N° 4 COL. LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	6 184,47 €
06/04/2005	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE N° 9 COL. LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	23 008,53 €
06/04/2005	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE N° 9 COL. LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	23 008,53 €
14/06/2005	LOCATELLI S A S	A.F. COL.LUMIERE BESANCON	Travaux	253 229,86 €
26/07/2005	BET BELLUCCI SARL INGENIEURS CONSEILS CICF	F.05.796 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	2 990,00 €
26/07/2005	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	F.SARL 43.05.05. COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	2 152,80 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
26/07/2005	CLIC SARL LATREILLE CHRISTIAN	F.2005.068 REF23.022.2. COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	478,40 €
26/07/2005	FDI SARL F D I INGENIERIE	F.05.047 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	3 588,00 €
26/07/2005	LOCATELLI S A S	E.A. 1 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	49 748,80 €
26/07/2005	PBTP ET DEMOLITIONS SAS PATRICK BORDINI TP SA	E.A. 1 LOT 2. COL LUMIERE BES	Travaux	113 339,92 €
26/07/2005	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A. 1 LOT 7. COL LUMIERE BES	Travaux	17 940,00 €
26/08/2005	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.1 LOT 21 COL LUMIERE BES.RESTRUCT.	Travaux	3 588,00 €
26/08/2005	FRANKI FONDATION S A S	E.A.1 LOT 1 COL LUMIERE BES.RESTRUCT.	Travaux	55 755,49 €
26/08/2005	GEOTEC SA	E.A.1 LOT 1 COL LUMIERE BES.RESTRUCT.	Travaux	37 257,79 €
26/08/2005	LOCATELLI S A S	E.A.2 T.C.E. COL LUMIERE BES. RESTRUCT.	Travaux	59 997,60 €
26/08/2005	PBTP ET DEMOLITIONS SAS PATRICK BORDINI TP SA	E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE BES.RESTRUCT.	Travaux	21 163,59 €
26/08/2005	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.2 LOT 21 COL LUMIERE BES.RESTRUCT.	Travaux	5 980,00 €
01/09/2005	RHONE ALPES FONDATIONS S A S	E.A.1 LOT 1 COL LUMIERE BES.	Travaux	53 843,92 €
03/10/2005	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU ING. F.5. COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	884,56 €
04/10/2005	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.3 LOT 21 COL. L & A LUMIERE BES.	Travaux	1 794,00 €
04/10/2005	FRANKI FONDATION S A S	E.A.2 LOT 1COL. L & A LUMIERE BES.	Travaux	95 619,84 €
04/10/2005	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A.1 LOT 2 COL. L & A LUMIERE BES.	Travaux	11 960,00 €
04/10/2005	GEOTEC SA	E.A.2 LOT 1 COL. L & A LUMIERE BES.	Travaux	4 555,33 €
04/10/2005	LOCATELLI S A S	E.A.3 COL. L & A LUMIERE BESANCON T.C.E.	Travaux	94 629,92 €
04/10/2005	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.3 LOT 21 COL. L & A LUMIERE BES.	Travaux	5 322,20 €
12/10/2005	RHONE ALPES FONDATIONS S A S	E.A.2 LOT 1 COL.LUMIERE BES	Travaux	2 750,80 €
14/10/2005	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.3 LOT 21. COL.LUMIERE BES.SEPT	Travaux	11 960,00 €
14/10/2005	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A.2 LOT 2. COL.LUMIERE BES.SEPT	Travaux	11 960,00 €
14/10/2005	LOCATELLI S A S	E.A.4 T.C.E. COL.LUMIERE BES.SEPT	Travaux	251 400,40 €
14/10/2005	NOUVEAU SA	E.A.1 LOT 5. COL.LUMIERE BES.SEPT	Travaux	12 618,85 €
14/10/2005	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.4 LOT 21. COL.LUMIERE BES.SEPT	Travaux	5 322,20 €
25/10/2005	APAVE ALSACIENNE	F.502969M COL. LUMIERE BES.	Autres	5 609,24 €
25/11/2005	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU ING//F.6 REF 103102 COL.LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
25/11/2005	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A.3 LOT 2 COL.DOUBS	Travaux	11 960,00 €
25/11/2005	LOCATELLI S A S	E.A.N° 5 T.C.E. COL.LUMIERE BES.	Travaux	187 204,11 €
25/11/2005	SPIE EST SA	E.A.1 LOT 15 COL.DOUBS	Travaux	21 085,35 €
25/11/2005	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.5 LOT 21 COL.DOUBS	Travaux	5 322,20 €
08/12/2005	NOUVEAU SA	E.A.2 LOT 5 COL.LUMIERE	Travaux	23 590,27 €
08/12/2005	NOUVEAU SA	E.A.1 LOT 3 COL.LUMIERE	Travaux	1 987,20 €
20/12/2005	BETELEC S A R L	NOTE 5 HON COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	2 325,98 €
20/12/2005	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 10 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	8 506,23 €
20/12/2005	FDI SARL F D I INGENIERIE	NOTE 4 COL.LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	3 588,00 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

		Objet liquidation		
		E.A.1 LOT 7 COL LUMIERE BES		
		E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.4 LOT 21 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.1 LOT 6 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.1 LOT 8/9 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.6 T.C.E. COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.2 LOT 3 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.3 LOT 5 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.1 LOT 14 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.2 LOT 15 COL LUMIERE BES NOV 05		
		E.A.6 LOT 21 COL LUMIERE BES NOV 05		
		F.503962M COL LUMIERE BES		
		NOTE 11 COL LUMIERE BES		
		NOTE 10 /11 COL LUMIERE BES		
		E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.2 LOT 6 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.4 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.7 T.C.E. COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.4 LOT 5 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.3 LOT 3 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.3 LOT 13 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.2 LOT 13 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.3 LOT 15 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.7 LOT 21 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.2 LOT 7 COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE BES.		
		E.A.5 LOT 21 COL LUMIERE BES.		
		E.A.3 LOT 6 COL LUMIERE BES.		
		E.A.2 LOTS 8 ET 9 COL LUMIERE BES.		
		E.A.5 LOT 2 COL LUMIERE BES.		
		E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE BES.		
		E.A. 8 T.C.E. COL LUMIERE BESANCON		
		E.A.5 LOT 5 COL LUMIERE BES.		
		E.A.2 LOT 13 COL LUMIERE BES.		
		E.A.3 LOT 14 COL LUMIERE BES.		
		E.A.1 LOT 20 COL LUMIERE BES.		

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
22/02/2006	PREVITALI SARL	E.A.1 LOT 12 COL LUMIERE BES.	Travaux	29 245,79 €
22/02/2006	SPIE EST SA	E.A.4 LOT 15 COL LUMIERE BES.	Travaux	11 654,88 €
22/02/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.8 LOT 21 COL LUMIERE BES.	Travaux	5 322,20 €
23/02/2006	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU ING.F.7 103102 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
23/03/2006	DUCROT S A R L	E.A.4 LOT 6 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	23 375,02 €
23/03/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.3 LOTS 7.8 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	13 387,70 €
23/03/2006	E G T S SARL ENT GLE TRAVAUX SPECIAUX	E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 588,67 €
23/03/2006	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A.6 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	11 960,00 €
23/03/2006	K P 1 S A S	E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	14 728,32 €
23/03/2006	LOCATELLI S A S	E.A.9 TCE FEV 06 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	67 023,24 €
23/03/2006	NOUVEAU SA	E.A.6 LOT 5 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	9 876,47 €
23/03/2006	NOUVEAU SA	E.A.3 LOT 13 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	7 929,72 €
23/03/2006	NOUVEAU SA	E.A.4 LOT 14 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	10 290,75 €
23/03/2006	PBTP ET DEMOLITIONS SAS PATRICK BORDINI TP SA	E.A.2 LOT 20 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	2 870,40 €
23/03/2006	PREVITALI SARL	E.A.2 LOT 12 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	744,51 €
23/03/2006	SOREDAL NORD EST SAS	E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	41 070,60 €
23/03/2006	SPIE EST SA	E.A.5 LOT 15 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	18 518,01 €
23/03/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.9 LOT 21 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 322,20 €
23/03/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.3 LOT 7 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	10 204,37 €
28/03/2006	TRESORERIE MUNICIPALE BESANC	TITRE 00012P-5/1/06	Autres	3 899,28 €
20/04/2006	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU ING.F.8 N° 103102 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
21/04/2006	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.6 LOT 21 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	9 568,00 €
21/04/2006	DUCROT S A R L	E.A.5 LOT 6 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	9 192,32 €
21/04/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.4 LOTS 8.9. COL LUMIERE BESANCON	Travaux	20 165,75 €
21/04/2006	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A.7 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	11 960,00 €
21/04/2006	K P 1 S A S	E.A.3 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	13 837,26 €
21/04/2006	LOCATELLI S A S	E.A.10 T.C.E. COL LUMIERE BESANCON	Travaux	289 679,74 €
21/04/2006	NOUVEAU SA	E.A.5 LOT 14 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	13 221,81 €
21/04/2006	NOUVEAU SA	E.A.7 LOT 5 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	4 729,16 €
21/04/2006	NOUVEAU SA	E.A.5 LOT 13 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	22 843,37 €
21/04/2006	SPIE EST SA	E.A.6 LOT 15 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 382,75 €
21/04/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.10 LOT 21 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 322,20 €
21/04/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A. LOT 7 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	2 547,92 €
24/05/2006	APAVE ALSACIENNE	F.501182M COL LUMIERE BES.	Autres	4 848,11 €
01/06/2006	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.7 LOT 21 COL LUMIERE BES	Travaux	7 176,00 €
01/06/2006	DUCROT S A R L	E.A.6 LOT 6 COL LUMIERE BES.	Travaux	2 255,73 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
01/06/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE E.A. 5 LOT 8.9.	Travaux	39 988,26 €
01/06/2006	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A. 8 LOT 2 COL LUMIERE BES.	Travaux	11 960,00 €
01/06/2006	K P 1 S A S	E.A. 4 LOT 2 COL LUMIERE BES.	Travaux	23 362,05 €
01/06/2006	LOCATELLI S A S	E.A. 11 T.C.E. COL LUMIERE BESANCON	Travaux	317 093,38 €
01/06/2006	NOUVEAU SA	E.A. 6 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	11 573,35 €
01/06/2006	NOUVEAU SA	E.A. 5 LOT 13 COL LUMIERE BES	Travaux	18 732,42 €
01/06/2006	SPIE EST SA	E.A. 7 LOT 15 COL LUMIERE BES	Travaux	19 070,78 €
01/06/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A. 11 LOT 21 COL LUMIERE BES	Travaux	5 322,20 €
01/06/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A. 5 LOT 7 COL LUMIERE BES.	Travaux	4 264,57 €
08/06/2006	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A. 8 LOT 21. MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	4 784,00 €
08/06/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE E.A. 6 LOT 8	Travaux	32 270,22 €
08/06/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A. 6 LOT 9 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	9 154,37 €
08/06/2006	GEHIN PIERRE INGENIEUR CONSEIL	E.A. 9 LOT 2. MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	9 568,00 €
08/06/2006	K P 1 S A S	E.A. 5 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 627,79 €
08/06/2006	LOCATELLI S A S	E.A. 12 T.C.E. MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	216 908,42 €
08/06/2006	NOUVEAU SA	E.A. 6 LOT 13. MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	31 990,80 €
08/06/2006	NOUVEAU SA	E.A. 7 LOT 14. MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	8 955,99 €
08/06/2006	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A. 1 LOT 4 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	2 852,97 €
08/06/2006	SPIE EST SA	E.A. 8 LOT 15. MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	20 214,56 €
08/06/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A. 12 LOT 21 MAI COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 322,20 €
12/06/2006	BET BELLUCCI SARL INGENIEURS CONSEILS CICF	NOTE 3 REF F.06.177 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	2 101,97 €
12/06/2006	BETELEC S A R L	NOTE 6 REF 411.30412/7651 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 199,93 €
12/06/2006	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 12 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	26 239,03 €
12/06/2006	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	NOTE 4 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	1 590,68 €
12/06/2006	CLIC SARL LATREILLE CHRISTIAN	NOTE 3 REF 23022 / 3 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	627,90 €
12/06/2006	FDI SARL F D I INGENIERIE	NOTE 5 REF 06 037 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	2 362,10 €
12/06/2006	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 12 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	26 239,03 €
23/06/2006	SOREDAL NORD EST SAS	E.A. 2 LOT 2 COLL LUMIERE	Travaux	48 472,72 €
27/07/2006	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A. 9 LOT 21 COL LUMIERE	Travaux	8 372,00 €
27/07/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A. 7 LOTS 8.9. COL LUMIERE	Travaux	12 274,54 €
27/07/2006	K P 1 S A S	E.A. 6 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	17 565,25 €
27/07/2006	LOCATELLI S A S	E.A. 13 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	193 910,84 €
27/07/2006	NOUVEAU SA	E.A. 8 LOT 14 COL LUMIERE	Travaux	6 116,16 €
27/07/2006	NOUVEAU SA	E.A. 7 LOT 13 COL LUMIERE	Travaux	59 644,53 €
27/07/2006	PREVITALI SARL	E.A. 3 LOT 12 COL LUMIERE	Travaux	6 432,86 €
27/07/2006	SOREDAL NORD EST SAS	E.A. 3 LOT 2 COL LUMIERE	Travaux	10 202,93 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
27/07/2006	SPIE EST SA	E.A.9 LOT 15 COL LUMIERE	Travaux	13 528,48 €
27/07/2006	TECHNOSOL SARL	E.A.1 LOT 21 COL LUMIERE	Travaux	5 952,60 €
27/07/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.6 LOT 7 COL LUMIERE	Travaux	13 406,27 €
01/08/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.8 LOT 8.9 COL LUMIERE	Travaux	5 670,18 €
03/08/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.13 LOT 21 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 322,20 €
04/08/2006	APAVE ALSACIENNE	FACT.502254M COL LUMIERE BES	Autres	4 848,11 €
04/08/2006	BLONDEAU INGENIERIE EURL	FACT.9 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
14/08/2006	BLONDEAU INGENIERIE EURL	F.10 COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
17/08/2006	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.10 LOT 21 COL LUMIERE BES	Travaux	8 372,00 €
17/08/2006	K P 1 S A S	E.A.7 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	5 044,48 €
17/08/2006	LOCATELLI S A S	E.A.14 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	274 084,69 €
17/08/2006	NOUVEAU SA	E.S.9 LOT 13 COL LUMIERE BES	Travaux	41 701,73 €
17/08/2006	NOUVEAU SA	E.A.1 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	5 367,74 €
17/08/2006	REMY HERVE SARL	E.A.1 LOT 10 COL LUMIERE BES	Travaux	3 394,25 €
17/08/2006	SOREDAL NORD EST SAS	E.A.4 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	631,92 €
17/08/2006	SPCP SAS	E.A.1 LOT 8 COL LUMIERE BES	Travaux	2 715,05 €
17/08/2006	SPIE EST SA	E.A.10 LOT 15 COL LUMIERE BES	Travaux	20 803,76 €
17/08/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.14 LOT 21 COL LUMIERE BES	Travaux	5 322,20 €
17/08/2006	TECHNOSOL SARL	E.A.2 LOT 11 COL LUMIERE BES	Travaux	3 170,96 €
17/08/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.7 LOT 7 COL LUMIERE BES	Travaux	7 976,40 €
06/09/2006	BESANCON	DIR DE L'EAU-REF 2006.1161-25/7/06	Autres	5 415,80 €
20/09/2006	AGI SARL	E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	29 931,52 €
20/09/2006	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.11 LOT 21 COL LUMIERE	Travaux	8 372,00 €
20/09/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.10 LOT 9 COL LUMIERE BES.	Travaux	10 250,13 €
20/09/2006	LOCATELLI S A S	E.A.15 T.C.E. COL LUMIERE BESANCON	Travaux	196 721,84 €
20/09/2006	NOUVEAU SA	E.A.4 LOT 3 COL LUMIERE BES	Travaux	16 207,75 €
20/09/2006	NOUVEAU SA	E.A.9 LOT 13 COL LUMIERE BES	Travaux	11 904,43 €
20/09/2006	NOUVEAU SA	E.A.10 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	10 016,44 €
20/09/2006	SPCP SAS	E.A.2 LOT 8 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	11 117,72 €
20/09/2006	SPIE EST SA	E.A.11 LOT 15 COL LUMIERE BES.	Travaux	18 274,13 €
20/09/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.15 LOT 21 COL LUMIERE BES	Travaux	5 322,20 €
20/09/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.8 LOT 7 COL LUMIERE BES	Travaux	7 678,87 €
26/10/2006	BET BELLUCCI SARL INGENIEURS CONSEILS CICF	NOTE 4 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	1 303,64 €
26/10/2006	BETELEC S A R L	NOTE 7 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	823,46 €
26/10/2006	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU F.11 REF 103102 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
26/10/2006	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE13 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	12 484,98 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
26/10/2006	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	NOTE 5 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	1 004,64 €
26/10/2006	CLIC SARL LATREILLE CHRISTIAN	NOTE 4 COL LUMIERE BESANCON	Maîtrise d'œuvre	418,60 €
26/10/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE LOT 8 COL LUMIERE	Travaux	8 369,02 €
26/10/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.9 LOT 9 COL LUMIERE	Travaux	17 863,01 €
26/10/2006	E G T S SARL ENT GLE TRAVAUX SPECIAUX	E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE	Travaux	12 993,66 €
26/10/2006	FDI SARL F D I INGENIERIE	NOTE6 COL LUMIERE BES.	Maîtrise d'œuvre	627,90 €
26/10/2006	LOCATELLI S A S	E.A.16 T.C.E. SEPT COL LUMIERE	Travaux	150 363,74 €
26/10/2006	NOUVEAU SA	E.A5 LOT 3 COL LUMIERE	Travaux	113 458,10 €
26/10/2006	NOUVEAU SA	E.A.10 LOT 13 COL LUMIERE	Travaux	14 504,53 €
26/10/2006	NOUVEAU SA	E.A.11 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	3 539,04 €
26/10/2006	PREVITALI SARL	E.A.4 LOT 12 COL LUMIERE	Travaux	2 526,33 €
26/10/2006	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.2 LOT 4 COL LUMIERE	Travaux	8 715,48 €
26/10/2006	SPCP SAS	E.A. 3 LOT 8 COL LUMIERE	Travaux	5 812,56 €
26/10/2006	SPIE EST SA	E.A.12 LOT 15 COL LUMIERE	Travaux	25 702,09 €
26/10/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.16 LOT 21 COL LUMIERE	Travaux	5 322,20 €
26/10/2006	TECHNOSOL SARL	E.A.3 LOT 11 COL LUMIERE	Travaux	5 300,75 €
26/10/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.9 LOT 7 COL LUMIERE	Travaux	15 938,04 €
26/10/2006	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 13 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	12 484,98 €
20/11/2006	DUCROT S A R L	E.A.7 LOT 6 COL LUMIERE BES	Travaux	26 728,95 €
20/11/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.11 LOT 9 COL LUMIERE BES	Travaux	9 138,02 €
20/11/2006	E G T S SARL ENT GLE TRAVAUX SPECIAUX	E.A.3 LOT 02 COL LUMIERE BES	Travaux	18 582,33 €
20/11/2006	LOCATELLI S A S	E.A.17 T.C.E. OCT COL LUMIERE BES	Travaux	74 876,88 €
20/11/2006	NOUVEAU SA	E.A.6 LOT 3 COL LUMIERE BES	Travaux	113 015,08 €
20/11/2006	NOUVEAU SA	E.A.8 LOT 5 COL LUMIERE BES.	Travaux	26 255,67 €
20/11/2006	NOUVEAU SA	E.A.11 LOT 13 COL LUMIERE BES	Travaux	41 169,59 €
20/11/2006	NOUVEAU SA	E.A.12 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	14 883,17 €
20/11/2006	REMY HERVE SARL	E.A.2 LOT 10 COL LUMIERE BES	Travaux	41 536,12 €
20/11/2006	SPCP SAS	E.A.4 LOT 8 COL LUMIERE BES	Travaux	4 525,09 €
20/11/2006	SPIE EST SA	E.A.13 LOT 15 COL LUMIERE BES	Travaux	23 716,94 €
20/11/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.17 LOT 21 COL LUMIERE BES	Travaux	5 322,20 €
20/11/2006	TECHNOSOL SARL	E.A.4 LOT 11 COL LUMIERE BES	Travaux	15 071,09 €
20/11/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.10 LOT 7 COL LUMIERE BES	Travaux	15 161,46 €
27/11/2006	APAVE ALSACIENNE	F.503925M COL LUMIERE BES	Autres	9 696,21 €
20/12/2006	DUCROT S A R L	E.A.8 LOT 6 COL LUMIERE	Travaux	19 079,39 €
20/12/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.12 LOT 8 COL LUMIERE	Travaux	10 543,05 €
20/12/2006	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.12 LOT 9 COL LUMIERE	Travaux	9 166,25 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
20/12/2006	E G T S SARLENT GLE TRAVAUX SPECIAUX	E.A.4 LOT 2 COL LUMIERE	Travaux	15 927,71 €
20/12/2006	ILM AGENCEMENTS	E.A.1 LOT 4 COL LUMIERE	Travaux	9 568,00 €
20/12/2006	K P 1 S A S	E.A.8 LOT 2 COL LUMIERE	Travaux	4 796,14 €
20/12/2006	LOCATELLI S A S	E.A.18 T.C.E. COL LUMIERE	Travaux	95 952,51 €
20/12/2006	LOCATELLI S A S	E.A.19 T.C.E. COL LUMIERE	Travaux	12 790,06 €
20/12/2006	NOUVEAU SA	E.A.8 LOT 5 COL L LUMIERE	Travaux	19 401,54 €
20/12/2006	NOUVEAU SA	E.A.12 LOT 13 COL LUMIERE	Travaux	30 948,87 €
20/12/2006	NOUVEAU SA	E.A.13 LOT 14 COL LUMIERE	Travaux	7 836,32 €
20/12/2006	NOUVEAU SA	E.A.7 LOT 3 COL LUMIERE	Travaux	20 931,90 €
20/12/2006	PREVITALI SARL	E.A.5 LOT 12 COL LUMIERE	Travaux	5 956,20 €
20/12/2006	REMY HERVE SARL	E.A.3 LOT 10 COL LUMIERE	Travaux	14 232,16 €
20/12/2006	ROCAMAT PIERRE NOUVELLE S N C	E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE	Travaux	51 955,27 €
20/12/2006	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.3 LOT 4 COL LUMIERE	Travaux	8 387,92 €
20/12/2006	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.4 LOT 4 COL LUMIERE	Travaux	47 879,12 €
20/12/2006	SPIE EST SA	E.A.14 LOT 15 COL LUMIERE	Travaux	12 510,15 €
20/12/2006	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.18 LOT 21 COL LUMIERE	Travaux	5 322,20 €
20/12/2006	TECHNOSOL SARL	E.A.5 LOT 11 COL LUMIERE	Travaux	9 622,59 €
20/12/2006	THYSSENKRUPP ASCENCEURS SAS	E.A.1 LOT 15 COL LUMIERE	Travaux	6 372,50 €
20/12/2006	VD MENUISERIE SARL	E.A.11 LOT 7 COL LUMIERE	Travaux	14 129,00 €
25/01/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	EA13 LOT 8 COLLEGE LUMIERE	Travaux	13 933,30 €
25/01/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	EA13 LOT9 COLLEGE LUMIERE	Travaux	2 297,63 €
25/01/2007	LOCATELLI S A S	EA20 TCE COLLEGE LUMIERE	Travaux	2 969,35 €
25/01/2007	NOUVEAU SA	EA10 LOT5 COLLEGE LUMIERE	Travaux	20 414,23 €
25/01/2007	NOUVEAU SA	EA13 LOT 13 COLLEGE LUMIERE	Travaux	27 759,27 €
25/01/2007	NOUVEAU SA	EA14 LOT 14 COLLEGE LUMIERE	Travaux	3 752,09 €
25/01/2007	NOUVEAU SA	EA8 LOT 03 COLLEGE LUMIERE	Travaux	57 441,21 €
25/01/2007	PARIS OUEST CONSTRUCTION S A	EA1 LOT3 S.T.5 BIS COLLEGE LUMIERE	Travaux	9 568,00 €
25/01/2007	REMY HERVE SARL	EA4 LOT 10 COLLEGE LUMIERE	Travaux	9 854,18 €
25/01/2007	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	EA5 LOT 4 COLLEGE LUMIERE	Travaux	23 694,91 €
25/01/2007	SOREDAL NORD EST SAS	EA5 LOT2 COLLEGE LUMIERE	Travaux	15 016,44 €
25/01/2007	SPIE EST SA	EA15 LOT 15 COLLEGE LUMIERE	Travaux	30 919,39 €
25/01/2007	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	EA19 LOT 21 COLLEGE LUMIERE	Travaux	5 322,20 €
25/01/2007	TECHNOSOL SARL	EA6 LOT 11 COLLEGE LUMIERE	Travaux	3 191,59 €
25/01/2007	VD MENUISERIE SARL	EA12 LOT 7 COLLEGE LUMIERE	Travaux	29 466,77 €
26/01/2007	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU ING.F12 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
26/01/2007	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 14 HON CIL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	13 754,05 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
26/01/2007	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 14 HON COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	13 754,05 €
13/03/2007	GRDF REGION EST	F98004271-12/207	Autres	1 471,56 €
14/03/2007	AGIBAT STE NOUVELLE EURL	E.A.1 LOT 2 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	14 803,42 €
14/03/2007	D B M POSE S A R L	E.A.1 LOT 2 S/T 2 COL LUMIERE BES	Travaux	17 175,39 €
14/03/2007	DU CROT S A R L	E.A.9 LOT 6 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	45 145,51 €
14/03/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE E.A.14 LOT 8 S/T COL LUMIER	Travaux	24 208,34 €
14/03/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.14 LOT 9 S/T/ COL LUMIERE BES	Travaux	12 738,64 €
14/03/2007	ILM AGENCEMENTS	E.A.2 LOT 18 S/T/ COL LUMIERE BES	Travaux	9 122,49 €
14/03/2007	LOCATELLI S A S	E.A.21 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	30 402,70 €
14/03/2007	NOUVEAU SA	E.A.11 LOT 5 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	20 516,67 €
14/03/2007	NOUVEAU SA	E.A.14 LOT 13 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	29 005,81 €
14/03/2007	NOUVEAU SA	E.A.15 LOT 14 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	9 401,55 €
14/03/2007	PREVITALI SARL	E.A.6 LOT 12 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	7 517,39 €
14/03/2007	ROCAMAT PIERRE NOUVELLE S N C	E.A.2 LOT 2 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	22 937,71 €
14/03/2007	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.6 LOT 4 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	6 898,48 €
14/03/2007	SPIE EST SA	E.A.16 LOT 15 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	22 064,80 €
14/03/2007	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.20 LOT 21 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	5 322,20 €
14/03/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.13 LOT 7 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	14 503,26 €
16/03/2007	AGIBAT STE NOUVELLE EURL	E?A?2 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	23 583,23 €
16/03/2007	D B M POSE S A R L	E.A.2 LOT 2 S/T 2 COL LUMIERE BES	Travaux	23 291,40 €
16/03/2007	DU CROT S A R L	E.A.10 LOT 8 S/T. COL LUMIERE BES	Travaux	42 690,93 €
16/03/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.15 LOTS 8.9 S/T/ COL LUMIERE BES	Travaux	27 534,67 €
16/03/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.15 LOTS 8.9 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	14 820,20 €
16/03/2007	LOCATELLI S A S	E.A.22 T.C.E. COL LUMIERE BESANCON	Travaux	5 778,51 €
16/03/2007	NOUVEAU SA	E.A.12 LOT 5 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	27 237,72 €
16/03/2007	NOUVEAU SA	E.A.15 LOT 13 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	48 050,42 €
16/03/2007	NOUVEAU SA	E.A.16 LOT 14 S/T. COL LUMIERE BES.	Travaux	20 866,52 €
16/03/2007	REMY HERVE SARL	E.A.5 LOT 10 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	16 253,32 €
16/03/2007	ROCAMAT PIERRE NOUVELLE S N C	E.A.3 LOT 2 COL LUMIERE BESANCON	Travaux	31 457,59 €
16/03/2007	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.7 LOT 4 S/T/ COL LUMIERE BES	Travaux	34 457,30 €
16/03/2007	SPIE EST SA	E.A.17 LOT 15 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	16 329,12 €
16/03/2007	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.21 LOT 21 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	6 446,44 €
16/03/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.14 LOT 7 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	53 712,80 €
19/03/2007	BET BELLUCCI SARL INGENIEURS CONSEIL S C I C F	F.06.389 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	798,33 €
19/03/2007	BETELEC S A R L	NOTE 6 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	412,29 €
19/03/2007	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 14 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	13 823,35 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
19/03/2007	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	NOTE 6 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	586,04 €
19/03/2007	CLIC SARL LATREILLE CHRISTIAN	NOTE 2006.149 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	209,30 €
19/03/2007	FDI SARL F D I INGENIERIE	NOTE 6 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	1 614,60 €
19/03/2007	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 14 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	13 823,35 €
25/04/2007	AGIBAT STE NOUVELLE EURL	E.A.3 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	21 577,01 €
25/04/2007	AGI SARL	E.A.3 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	9 613,60 €
25/04/2007	BOILLEY BATIMENT SERVICES	E.A.1 LOT 5 COL LUMIERE BES	Travaux	1 805,40 €
25/04/2007	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 15 210307 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	5 826,42 €
25/04/2007	D B M POSE S A R L	E.A.3 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	33 285,82 €
25/04/2007	DU CROT S A R L	E.A.11 LOT 6 COL LUMIERE BES	Travaux	27 113,92 €
25/04/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.16 LOT 9 COL LUMIERE BES	Travaux	11 383,12 €
25/04/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE E.A.16 LOT 8 COL LUMIERE	Travaux	14 722,56 €
25/04/2007	LOCATELLI S A S	E.A.23 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	776,22 €
25/04/2007	NOUVEAU SA	E.A.9 LOT 3 COL LUMIERE BES	Travaux	18 866,62 €
25/04/2007	NOUVEAU SA	E.A.13 LOT 5 COL LUMIERE BES	Travaux	3 601,87 €
25/04/2007	NOUVEAU SA	E.A.15 LOT 13 COL LUMIERE	Travaux	107 196,71 €
25/04/2007	NOUVEAU SA	E.A.16 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	17 258,50 €
25/04/2007	PREVITALI SARL	E.A.7 LOT 12 COL LUMIERE BES	Travaux	23 979,21 €
25/04/2007	REMY HERVE SARL	E.A.6 LOT 10 COL LUMIERE BES	Travaux	24 176,33 €
25/04/2007	ROCAMAT PIERRE NOUVELLE S N C	E.A.4 LOT 2 COL LUMIERE BES	Travaux	95 990,48 €
25/04/2007	SPCP SAS	E.A.5 LOT 8 COL LUMIERE BES	Travaux	6 787,63 €
25/04/2007	SPIE EST SA	E.A.17 LOT 15 COL LUMIERE BES	Travaux	28 108,49 €
25/04/2007	TECHNOSOL SARL	E.A.7 LOT 11 COL LUMIERE BES	Travaux	4 855,49 €
25/04/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.15 LOT 7 COL LUMIERE BES	Travaux	39 565,85 €
25/04/2007	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 15 210307 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	5 826,42 €
26/04/2007	BLONDEAU INGENIERIE EURL	BLONDEAU ING.F.13 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	1 769,12 €
22/05/2007	APAVE ALSACIENNE	F.501196M COL LUMIERE BES	Autres	4 848,11 €
24/05/2007	AGIBAT STE NOUVELLE EURL	E.A.4 LOT 2 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	16 779,32 €
24/05/2007	D B M POSE S A R L	E.A.3 LOT 2 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	28 321,16 €
24/05/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE E.A.17 S/T COL LUMIERE	Travaux	4 930,17 €
24/05/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.17 LOT 9 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	44 616,68 €
24/05/2007	LOCATELLI S A S	E.A.24 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	20 867,85 €
24/05/2007	NOUVEAU SA	E.A.16 LOT 13 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	78 002,53 €
24/05/2007	NOUVEAU SA	E.A.19 LOT 14 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	19 947,71 €
24/05/2007	PREVITALI SARL	E.A.8 LOT 12 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	28 128,85 €
24/05/2007	REGIS WEICK S A S	E.A.1 LOT 2 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	11 323,69 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
24/05/2007	REMY HERVE SARL	E.A.7 LOT 10 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	15 163,22 €
24/05/2007	ROCMAT PIERRE NOUVELLE S N C	E.A.5 LOT 2 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	21 670,92 €
24/05/2007	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.8 LOT 4 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	29 141,21 €
24/05/2007	SPCP SAS	E.A.6 LOT 8 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	6 163,04 €
24/05/2007	SPIE EST SA	E.A.18 LOT 15 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	92 096,71 €
24/05/2007	TECHNOSOL SARL	E.A.8 LOT 11 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	39 368,13 €
24/05/2007	THYSSENKRUPP ASCENCEURS SAS	E.A.2 LOT 16 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	27 827,30 €
24/05/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.16 LOT 7 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	33 798,39 €
15/06/2007	ESPACE ET MOUVEMENT ESPACE DESCARTES	F7000517+518+519-31/5/07-EA1	Autres	4 865,33 €
05/07/2007	UCROT S A R L	E.A.12 LOT 6 COL LUMIERE BES	Travaux	28 480,12 €
05/07/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	ECO PEINTURE LOT 8 COL LUMIERE BES	Travaux	15 524,61 €
05/07/2007	ECO PEINTURE SARL PRENDRE TI 204483	E.A.18 LOT 9 COL LUMIERE BES	Travaux	17 471,69 €
05/07/2007	HORIS THIRODE	E.A.1 LOT 17 COL LUMIERE BES	Travaux	56 511,00 €
05/07/2007	I S ESPACES VERTS EX C G E V BESANCON S.A.S.	E?A?1 LOT 20 COL LUMIERE BES	Travaux	10 903,82 €
05/07/2007	LOCATELLI S A S	E.A.25 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	75 550,07 €
05/07/2007	NOUVEAU SA	E.A.10 LOT 3 COL LUMIERE BES	Travaux	12 186,47 €
05/07/2007	NOUVEAU SA	E.A.17 LOT 13 COL LUMIERE BES	Travaux	45 573,55 €
05/07/2007	NOUVEAU SA	E.A.19 LOT 14 COL LUMIERE BES	Travaux	16 740,50 €
05/07/2007	PREVITALI SARL	E.A.9 LOT 12 COL LUMIERE BES	Travaux	9 911,43 €
05/07/2007	REGIS WEICK S A S	E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE	Travaux	4 853,02 €
05/07/2007	REMY HERVE SARL	E.A.8 LOT 10 COL LUMIERE BES	Travaux	19 039,23 €
05/07/2007	SPCP SAS	E.A.7 LOT 8 COL LUMIERE BES	Travaux	7 442,16 €
05/07/2007	SPIE EST SA	E.A.19 LOT 15 COL LUMIERE BES	Travaux	78 712,07 €
05/07/2007	TECHNOSOL SARL	E.A.9 LOT 11 COL LUMIERE BES	Travaux	68 293,34 €
05/07/2007	THYSSENKRUPP ASCENCEURS SAS	E.A.3 LOT 16 COL LUMIERE BES	Travaux	22 451,13 €
05/07/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.17 LOT 7 COL LUMIERE BES	Travaux	43 422,14 €
23/07/2007	APAVE ALSACIENNE	F.501821M COL LUMIERE BES	Autres	4 848,11 €
25/07/2007	BET BELLUCCI SARL INGENIEURS CONSEILS CICF	NOTE 6 F.07.251 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 596,66 €
25/07/2007	BETELC S A R L	NOTE 9 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	820,86 €
25/07/2007	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 16 E.A.17 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	21 389,06 €
25/07/2007	CLAUDE TOUZANNE ET ASSOCIES	NOTE 7 REF SARF84.07.07 COL LUMIERE	Maîtrise d'œuvre	1 172,08 €
25/07/2007	CLIC SARL LATREILLE CHRISTIAN	NOTE 2007.71 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	418,60 €
25/07/2007	FDI SARL F D I INGENIERIE	NOTE 7 E.A.8 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	3 049,80 €
25/07/2007	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 16 E.A. 17 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	21 389,06 €
26/07/2007	UCROT S A R L	E.A.13 LOT 6 COL LUMIERE	Travaux	28 335,70 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
26/07/2007	HORIS THIRODE	E.A.2 LOT 17 COL LUMIERE	Travaux	48 552,29 €
26/07/2007	ILM AGENCEMENTS	E.A.3 LOT 18 COL LUMIERE	Travaux	445,51 €
26/07/2007	I S ESPACES VERTS EX C G E V BESANCON S.A.S.	E.A.2 LOT 20 COL LUMIERE	Travaux	6 234,15 €
26/07/2007	LOCATELLI S A S	E.A.26 T.C.E. COL LUMIERE	Travaux	179 461,12 €
26/07/2007	MOUNIE SAS	E.A.1 LOT 19 COL LUMIERE	Travaux	11 153,45 €
26/07/2007	NOUVEAU SA	E.A.18 LOT 13 COL LUMIERE	Travaux	39 109,69 €
26/07/2007	NOUVEAU SA	E.A.20 LOT 14 COL LUMIERE	Travaux	16 348,79 €
26/07/2007	SMAC SA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	E.A.9 LOT 4 COL LUMIERE	Travaux	11 855,94 €
26/07/2007	SPCP SAS	E.A.8 LOT 8 COL LUMIERE	Travaux	5 242,74 €
26/07/2007	SPIE EST SA	E.A.20 LOT 15 COL LUMIERE	Travaux	102 729,63 €
26/07/2007	TECHNOSOL SARL	E.A.10 LOT 11 COL LUMIERE	Travaux	32 644,58 €
26/07/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.18 LOT 7 COL LUMIERE	Travaux	41 829,57 €
03/08/2007	ESPACE ET MOUVEMENT ESPACE DESCARTES	F0007000640-31/8/07-EA2	Autres	6 994,21 €
27/08/2007	APAVE ALSACIENNE	F.502690M COL LUMIERE BES	Autres	9 174,04 €
27/08/2007	I S ESPACES VERTS EX C G E V BESANCON S.A.S.	E.A.3 LOT 20 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	4 800,00 €
27/08/2007	LOCATELLI S A S	E.A.27 T.C.E. COL LUMIERE BES	Travaux	31 940,92 €
27/08/2007	SPIE EST SA	E.A.21 LOT 15 COL LUMIERE BES	Travaux	38 257,13 €
27/08/2007	VD MENUISERIE SARL	E.A.19 LOT 7 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	60 385,36 €
28/08/2007	FRANCE TELECOM BELFORT	F272210047887-16/8/07-COL LUMIERE	Autres	710,53 €
24/09/2007	TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSISTANCE S A R L	E.A.22 LOT 21 S/T COL LUMIERE BES	Travaux	8 288,28 €
19/10/2007	EDF	F600020314-2/10/07-COL LUMIERE	Autres	5 196,36 €
26/10/2007	ABELIC INDUSTRIE SARL	E.A.1 LOT 13 COL LUMIERE S/T 2R	Travaux	7 133,53 €
26/10/2007	AGIBAT STE NOUVELLE EURL	E.A.5 LOT 2 COL LUMIERE BES S/T	Travaux	7 762,90 €
26/10/2007	CABINET NATHALIE WOLFF	E.A.12 LOT 21 COL LUMIERE S/T	Travaux	2 990,00 €
26/10/2007	DUROT S A R L	E.A.14 LOT 6 COL LUMIERE BES S/T	Travaux	10 908,11 €
26/10/2007	LOCATELLI S A S	E.A.28 T.C.E. COL LUMIERE	Travaux	123 665,37 €
26/10/2007	MOUNIE SAS	E.A.2 LOT 19 COL LUMIERE S/T	Travaux	3 252,01 €
26/10/2007	NOUVEAU SA	E.A.20 LOT 13 COL LUMIERE BES S/T	Travaux	1 078,00 €
26/10/2007	ROCAMAT PIERRE NOUVELLE S N C	E.A.6 LOT 2 COL LUMIERE BES S/T	Travaux	11 508,31 €
26/10/2007	SPCP SAS	E.A.9 LOT 8 COL LUMIERE BES S/T	Travaux	1 991,41 €
26/10/2007	THYSSENKRUPP ASCENCEURS SAS	E.A.4 LOT 15 COL LUMIERE BES S/T	Travaux	348,75 €
29/10/2007	B QUIROT ARCHITECTE ET ASSOC SARL	NOTE 17.051007 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	15 070,22 €
29/10/2007	VICHARD OLIVIER ARCHITECTE D P L G	NOTE 17.051007 COL LUMIERE BES	Maîtrise d'œuvre	15 070,22 €
14/11/2007	JPL DEMENAGEMENT SARL	FA70331-22/10/07-EA6	Externalisation	428,36 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

		Objet liquidation		
		F.503804M COL LUMIERE BES		
		FA 07110048 COL LUMIERE/BESANCON		
		F200710117-31/10/07		831,22 €
		FA70400-30/10/07		
		F071147650-21/11/07-EA51		
		CESSION SITE SAINT-VINCENT		
		F.504664M COL LUMIERE BES		
		NOTE 18.201207 COL LUMIERE BES		
		NOTE 18.201207 COL LUMIERE BES		
		FACT 1 A 4-12/11/07-ES1		
		F071147646-21/11/07-EA53		303,76 €
		F071147639-21/11/07-EA54		
		M.C.AU MDT 898 COL LUMIERE BES		
		M.C.AU MDT 899 COL LUMIERE		
		FA70458-31/12/07-COLL LUMIERE		
		F080314311-6/3/08-EA60		
		NOTE 19.240608 COL LUMIERE BES		
		NOTE 19.240608 COL LUMIERE BES		
		E.S.3 LOT 17 COL LUMIERE BES S/T		
		E.S.29 T.C.E. COL LUMIERE BES		
		E.S.20 LOT 13 COL LUMIERE BES S/T		
		E.S.11 LOT 3 COL LUMIERE BES S/T		
		E.S.22 LOT 16 COL LUMIERE BES S/T		
		E.S.30 TCE COL LUMIERE BES		
		BLONDEAU ING.F.14 REF 103102 COL LUMIERE		
		FA 081101 COL LUMIERE/BESANCON		
		NOTE 7 COL LUMIERE BESANCON		
		NOTE 10 COL LUMIERE BESANCON		
		NOTE 20 COL LUMIERE BESANCON		
		NOTE SARL77/09/08 COL LUMIERE BES		
		F.23.022.07 COL LUMIERE BESANCON		
		NOTE 8 COL LUMIERE BESANCON		
		NOTE 20 COL LUMIERE BESANCON		7 547,13 €
		DGD 17/12/08-ES15		

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
03/06/2009	SOCRA SNE	FACT 30/3/09-EA1	Archéologie	7 968,95 €
19/06/2009	SOCRA SNE	SIT 2-MAI 09-EA2	Archéologie	14 056,59 €
17/07/2009	JPL DEMENAGEMENT SARL	FA 390271 CLG LUMIERE	Externalisation	3 332,06 €
12/08/2009	APAVE ALSACIENNE	F.505567 COL LUMIERE BESANCON	Autres	7 108,09 €
01/09/2009	COURVOISIER PUBLICITE SARL VISTO GROUPE	FA20080856-28/7/09	Autres	405,87 €
05/10/2009	SOCRA SNE	SIT AOUT 09-EA3	Archéologie	12 809,16 €
06/10/2009	ENT BISONLINE DE PEINTURE	FA N°090815 CLG LUMIERE	Travaux	8 539,31 €
07/10/2009	SOCOTEC BESANCON	F9200803/161T0-10/9/09-EA1	Autres	299,00 €
02/12/2009	ID VERDE SAS	F63911004-10/11/09-ES1	Travaux	3 522,22 €
02/12/2009	INGEROP CONSEIL ET INGENIERI U F O EST EX GRPT INGEROP//DOUILLET	NOTE 1-30/10/09-EA1	Autres	12 534,08 €
16/12/2009	SOCRA SNE	SIT 5-NOV 09-EA4	Archéologie	24 512,02 €
12/02/2010	SOCRA SNE	SIT 6-JANV 10-EA5	Archéologie	11 930,10 €
04/05/2010	INGEROP CONSEIL ET INGENIERI U F O EST EX GRPT INGEROP//DOUILLET	NOTE 2-31/3/10-EA2	Autres	7 630,48 €
18/05/2010	SOCOTEC BESANCON	F0200195/161T0-10/3/10-EA2	Autres	299,00 €
04/06/2010	ENT BISONLINE DE PEINTURE	FA 100501 COL LUMIERE	Travaux	1 147,57 €
17/08/2010	EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE CO	E.A.1 LOT 1 COL LUMIERE BES MOSAIQUE S/T	Travaux	11 696,88 €
17/08/2010	GENZI SAS	E.A.1 LOT 1 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	8 395,11 €
17/08/2010	SOCOTEC BESANCON	F.0200732/161TO COL LUMIERE BES	Autres	502,32 €
29/09/2010	GENZI SAS	E.A.2 LOT 1 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	31 632,09 €
29/09/2010	SOCOTEC BESANCON	F.0200886/161TO COL LUMIERE BES	Autres	861,12 €
28/10/2010	INGEROP CONSEIL ET INGENIERI U F O EST EX GRPT INGEROP//DOUILLET	F.03.701006158 COL LUMIERE BES	Autres	6 637,80 €
10/11/2010	SODEX OBLIGER SA	E.A.1 LOT 2 COL LUMIERE MOSAIQUE	Travaux	23 869,11 €
10/11/2010	SODEX OBLIGER SA	E.A.2 LOT 2 COL LUMIERE MOSAIQUE	Travaux	145 859,17 €
23/11/2010	ATES BESANCON SARL	E.A.1 LOT 4 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	22 173,37 €
23/11/2010	EIMI SERVICES EIMI SERVICES	E.A.1 LOT 3 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	20 242,12 €
23/11/2010	EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE CO	E.A.2 LOT 1 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	3 898,96 €
23/11/2010	GENZI SAS	E.A.3 LOT 1 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	20 962,97 €
23/11/2010	GENZI SAS	E.A.4 LOT 1 COL LUMIERE BES MOSAIQUE	Travaux	2 420,97 €
21/12/2010	INGEROP CONSEIL ET INGENIERI U F O EST EX GRPT INGEROP//DOUILLET	NOTE 4-701007664-30/11/10-EA4	Autres	4 467,06 €
21/12/2010	SOCRA SNE	SIT 7-DEC 10-EA6	Archéologie	17 797,68 €
28/01/2011	SOCOTEC BESANCON	F0201289/161T0 BES.LUMIERE	Autres	550,16 €
08/02/2011	JPL DEMENAGEMENT SARL	F392183 COL LUMIERE	Externalisation	236,81 €

Restructuration du collège Lumière | Bilan financier

Date de mandat	Raison sociale	Objet liquidation	Thématique	Total TTC réalisé
08/02/2011	JPL DEMENAGEMENT SARL	F392182 COL LUMIERE	Externalisation	232,10 €
23/02/2011	ATES BESANCON SARL	COL BES.LUMIERE EA 2	Autres	2 463,71 €
23/02/2011	ATES BESANCON SARL	COL BES.LUMIERE MOSAIQUE EA 3	Autres	888,90 €
25/02/2011	GENZI SAS	F11165 EA 5 COL LUMIERE LOT 01	Travaux	4 809,61 €
09/03/2011	MOYSE COTE SAS	F08/08/019 col. Lumière BES.	Travaux	1 842,06 €
10/03/2011	SODEX OBLIGER SA	COL LUMIERE 10/82 EA 3	Autres	5 746,90 €
06/05/2011	JPL DEMENAGEMENT SARL	FA392549 COL BES.LUMIERE	Externalisation	1 382,56 €
01/07/2011	ATES BESANCON SARL	DGD LOT 04 COL BES.V.LUMIERE	Travaux	437,29 €
01/07/2011	SODEX OBLIGER SA	BES.LUMIERE LOT 02 DGD SOLDE	Travaux	12 315,18 €
30/08/2011	REGIE DES QUARTIERS DE BESAN	FACT 59/11 DU 31/5/11 NETT MOSAIQUE	Autres	327,50 €
20/09/2011	GENZI SAS	10/81 DGD LOT 01 COL LUMIERE	Travaux	4 490,57 €
21/09/2011	EIMI SERVICES EIMI SERVICES	10/83 SOLDE COL BES.LUMIERE	Travaux	1 573,27 €
10/01/2012	SOCOTEC BESANCON	F1201333/161T0 COL BES.LUMIERE	Autres	224,15 €
21/02/2012	INGEROP CONSEIL ET INGENIERI U F O EST EX GRPT INGEROP//DOUILLET	F701200422 COL BES.LUMIERE	Autres	1 320,65 €

TOTAL DEPENSES & RECETTES	10 857 449,67 €
---------------------------	-----------------

Programmation	6 825,72 €
Maîtrise d'œuvre	994 100,91 €
Archéologie	1 056 187,36 €
Travaux	10 288 722,67 €
Externalisation	- 1 764 628,26 €
Autres	276 241,27 €

Le montant "Externalisation" totalise les dépenses d'acquisition et aménagement du site Saint-Vincent, les déménagements aller et retour, ainsi que la revente du site au terme de l'opération.

**MARCHES DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE LEURS ETABLISSEMENTS PUBLICS**

CONSEIL GENERAL DU DOUBS

**PROCES-VERBAL DU JURY
DU CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE**

Maîtrise d'œuvre après concours restreint (articles 279 I et 314 ter du C.M.P.)

Objet : Restructuration du collège Lumière à BESANCON – choix du lauréat

Date de la réunion du jury : 6/3/2001

Composition du jury

Collège maîtrise d'ouvrage

- Monsieur Louis PHILIPPE
- Monsieur Guy PICARD
- Monsieur Michel BITTARD
- Monsieur Jacques BREUIL
- Monsieur André PEQUIGNOT
- Monsieur Jean-Marie BART

Président du jury
Membre de la commission d'appel d'offres
Membre de la commission d'appel d'offres
Membre de la commission d'appel d'offres
Membre de la commission d'appel d'offres
Membre de la commission d'appel d'offres

Personnalités compétentes

Monsieur Paul MOULARD - Inspecteur d'Académie

Guillon

Monsieur Michel BURKI - Principal du collège

Monsieur Jean-François LONGEOT – Vice Président de la 4^e commission

Monsieur Robert SCHWINT – Maire de Besançon

Collège maîtrise d'oeuvre

Monsieur Marc WATTEL - architecte des bâtiments de France

Monsieur Frédéric BOSSARD - Directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Monsieur DEMOLY - représentant du syndicat des architectes de Franche-Comté

Monsieur Michel COURTOIS - représentant de l'ordre régional des architectes de Franche-Comté

Monsieur Gérard CHEVAL - représentant de l'ordre régional des architectes de Franche-Comté

Assistent également au jury (voix consultatives)

Monsieur le Payeur Départemental du Doubs

Le représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Rappel des critères énoncés dans le programme

- Respect du programme (surfaces, organisation spatiale, fonctionnement général, réponses aux exigences techniques...),
- Traitement architectural (volumétrie, matériaux, espaces extérieurs et intérieurs...),
- Insertion dans le site dans le respect des règles d'urbanisme,
- Comptabilité de l'estimation prévisionnelle des travaux avec l'enveloppe financière fixée par le maître d'ouvrage.

Conformité des projets remis

A	O
B	
C	
D	

Versement des indemnités

A	OK
B	OK
C	OK
D	OK.

Après analyse des projets anonymes remis par les concurrents.

Le jury décide de retenir le lauréat suivant :

1. Projet D. 10 voix.
2 B.
3. C.
4. A.

- Levé de l'anonymat :

A	GARCIA
B	VARIN
C	LAFFLY
D	QUIROT.

GARCIA taux 13%.

VARIN taux 12,4%.

LAFFLY taux 12,9%.

QUIROT taux 10,86%.

SIGNATURES

Mr PHILIPPE



Mr PICARD



Mr BITTARD



Mr BART

excusé

Mr BREUIL



Mr PEQUIGNOT



Mr BURKI



Mr MOULARD



Mr LONGEOT

excusé

Mr SCHWINT

excusé

Mr WATTEL



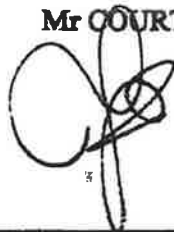
Mr FRANCOIS



Mr DEMOLY



Mr COURTOIS



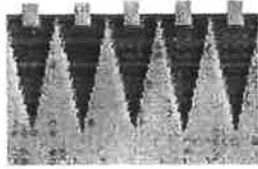
Mr CHEVAL



Le Payeur Départemental

Le représentant de la D. D. C. C. R.F.





Le Doubs
CONSEIL GÉNÉRAL

RESTRUCTURATION DU COLLEGE L. & A. LUMIERE A BESANCON

**JURY DE CONCOURS
06 MARS 2001**

**RAPPORT D'ANALYSE DES 4 ESQUISSES
DU CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE**

COMPOSITION DU JURY	5
DEROULEMENT DU CONCOURS	6
PRESENTATION DES CANDIDATS	7
PROJET A	8
CONFORMITE DES DOSSIERS	8
QUALITE DES DOSSIERS	8
ANALYSE DES SURFACES UTILES	9
REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE	10
QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET	11
ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION	12
ANALYSE DES COUTS TRAVAUX	13
ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE	14
ILLUSTRATION DU PHASAGE PROPOSE	15
PROJET B	16
CONFORMITE DES DOSSIERS	16
QUALITE DES DOSSIERS	16
ANALYSE DES SURFACES UTILES	17
REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE	18

QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET	19
ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION.....	20
ANALYSE DES COUTS TRAVAUX.....	21
ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE.....	22
ILLUSTRATION DU PHASAGE PROPOSE.....	23
PROJET C	24
CONFORMITE DES DOSSIERS.....	24
QUALITE DES DOSSIERS	24
ANALYSE DES SURFACES UTILES.....	25
REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE.....	26
QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET	27
ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION.....	28
ANALYSE DES COUTS TRAVAUX.....	29
ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE.....	30
ILLUSTRATION DU PHASAGE PROPOSE.....	31
PROJET D	32
CONFORMITE DES DOSSIERS.....	32
QUALITE DES DOSSIERS	32
ANALYSE DES SURFACES UTILES.....	33
REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE.....	34
QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET	35

ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION.....	36
ANALYSE DES COUTS TRAVAUX.....	37
ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE.....	38
ANALYSE DU PHASAGE PROPOSE	39
SYNTHESE DES PROJETS	40

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé conformément aux articles 279 et 314ter de code des marchés publics

Membres délibératifs

Il comprend les 15 membres suivants avec voix délibérative :

Collège maîtrise d'ouvrage :

Monsieur le président du jury ou son suppléant
Cinq membres de la commission d'appel d'offres ou leurs suppléants

Personnalités compétentes :

Monsieur l'inspecteur d'Académie – Besançon
Monsieur le principal du collège Lumière
Monsieur le Maire de Besançon
Monsieur le vice-président de la 4^{ème} commission

Collège maîtres d'œuvre :

Monsieur l'Architecte des bâtiments de France
Monsieur le représentant du conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement ou son suppléant
1 représentant du syndicat des Architectes de Franche-Comté
Deux représentants de l'ordre régional des architectes de Franche-Comté

Membres consultatifs

Il comprend 2 membres de droit avec voix consultative :

Monsieur le Payeur Départemental
Le représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la consommation et de la Répression de Fraudes.

RESUME DU PROGRAMME DE L'OPERATION

Cette opération comprend la restructuration et la mise en conformité du collège. Un des objectifs fondamentaux est d'avoir une architecture s'intégrant dans un secteur sauvegardé en centre ville.

Le collège est constitué de 5 bâtiments hors bâtiment C démolit à la suite des désordres constatés, le bâtiment R+1 abritant l'administration et les logements a été construit en 1900, ce bâtiment ayant un intérêt architectural devra être

conservé. Le bâtiment R+4 abritant des salles de cours et des logements a été construit en 1968 et le bâtiment R+2 construit en 1927 présente des désordres évolutifs en façade et peut être démolit. Le gymnase et le préau doivent être démolis.

Le collège accueille aujourd'hui 420 élèves. Il faut trouver les surfaces nécessaires afin de doter l'établissement des moyens exigés pour la pédagogie. Pour cela une extension est à envisager.

Contenu du programme

Restructuration et réhabilitation : surfaces existantes 3.413 m² utiles ; surfaces envisagées 5.491 m² utiles environ ;

Des salles d'enseignement dont 14 salles banalisées ;

Annexes de l'externat (hall, vie scolaire, CDI, salle polyvalente...);

Administration ;

Demi-pension 230 couverts en deux services et production différée – liaison chaude ;

Une salle multisport et une salle de gymnastique et évolution au sol ;

3 logements de type F5 + un garage pour chaque logement ;

Services généraux ;

Stationnement véhicule (40 places, dont 3 garages logements et 1 garage double fourgonnettes) + cycles (20 places)

Etat existant

Le collège est constitué de trois bâtiments, d'un bâtiment provisoire abritant la demi-pension et d'un gymnase.

Terrain :

5.378 m² environ (y. c. la partie du terrain touché par l'alignement sur l'avenue Gaulard).

Surfaces extérieures : 4.628 m² environ.

Enveloppe financière affectée aux travaux

Travaux : 29 580 000,- FHT

Exigences opérationnelles

Restructuration d'un collège en activité, phasage des travaux à proposer par les candidats.

Délais de 34 mois dont :

Etudes : 10 mois

Consultations : 3 mois

Travaux : 21 mois

DEROULEMENT DU CONCOURS

Envoi à la publication de l'avis d'appel public à la concurrence	23 février 2000
Jury de sélection des candidats	20 avril 2000
Envoi des dossiers programme aux concurrents	17 octobre 2000
Visite du collège et réponse aux questions des candidats	8 novembre 2000
Date limite de réception des prestations	26 janvier 2001 17 heures

Jury du concours de maîtrise d'œuvre	06 mars 2001
Choix du lauréat par la commission Permanente du Conseil Général	

REGLEMENT DE CONSULTATION

Concours sur esquisse ouvert à 4 équipes

COMPOSITION DES EQUIPES :

- Un architecte, équipes d'architectes qui sera mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée sous la forme d'un groupement solidaire.
- Les bureaux d'études techniques, d'économie de la construction intégrés à l'équipe de maîtrise d'œuvre apparaîtront comme co-traitants. Si plusieurs architectes se regroupent pour cette opération, l'un des architectes sera le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

PHASE APPEL A CANDIDATURE

4 équipes ont été retenues par le jury sur les critères suivants :

- Compétence de l'équipe ;
- Les moyens dont dispose l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
- Leur capacité à maîtriser le coût prévisionnel d'une opération.

PHASE CONCOURS D'ARCHITECTURE

Critères de jugement

Respect du programme
Traitement architectural
Insertion dans le site, dans le respect des règles d'urbanisme
Compatibilité de l'estimation prévisionnelle des travaux avec l'enveloppe financière fixée par le maître d'ouvrage.

Indemnité = 150 000,00 Francs TTC x (P / 15)

P : Nombre total de points obtenus. Selon la grille de notation figurant au règlement.

Dossier à fournir par les concurrents

1) Dossier graphique :

Panneaux de format A0 (+ 2 exemplaires papier A0 + un cahier des plans réduits au format A3 en 2 exemplaires) avec plan masse (1/500), plan des niveaux (1/200) avec désignation des locaux, plans des façades principales (1/200), une coupe significative (1/200), une perspective générale et une représentation supplémentaire au choix du candidat permettant d'expliquer le projet.

2) Documents écrits :

Un mémoire explicatif et justificatif portant principalement sur : l'intégration du bâtiment dans le site ancien environnant, le choix du parti architectural, l'organisation spatiale et les relations fonctionnelles entre secteurs, les principales dispositions constructives envisagées depuis le principe de fondation, de structure jusqu'aux aménagements et finitions intérieures et les caractéristiques techniques les plus importantes concernant les installations thermiques de ventilation, d'électricité et de courants faibles (document de format A4 comprenant au max. 5 feuilles en recto verso). Une note synthétique d'une page devra compléter ce document.

Un tableau des surfaces comparant par local surfaces utiles du programme et surfaces utiles proposées.

Des plans de phasage synoptique

L'estimation prévisionnelle des travaux accompagnée d'une note sur la compatibilité de cette estimation avec l'enveloppe financière retenue par le maître d'ouvrage.

3) Projet de marché de maîtrise d'œuvre

Acte d'engagement signé
CCAP signé
Programme
proposition d'honoraires

PRESENTATION DES CANDIDATS

Architecte	Cabinet LAFFLY
Bureaux d'études	Cabinet GILLOT - JEANBOURQUIN
Architectes	Cabinet QUIROT - VICHARD
Bureaux d'études	Cabinet TOUZANNE - FDI, BELLUCCI et BETELEC
Architecte	Cabinet VARIN
Bureaux d'études	COMETEC, IMAGE ET CALCUL, BELLUCCI et CORNET
Architectes	Cabinet GARCIA
Architecte associé	Cabinet LEFRANC - CORBET
Bureaux d'études	GILLOT - JEANBOURQUIN - ENEBAT et BUCHIN

Nota :
l'ordre ne correspond pas aux codes des projets

PROJET A

CONFORMITE DES DOSSIERS

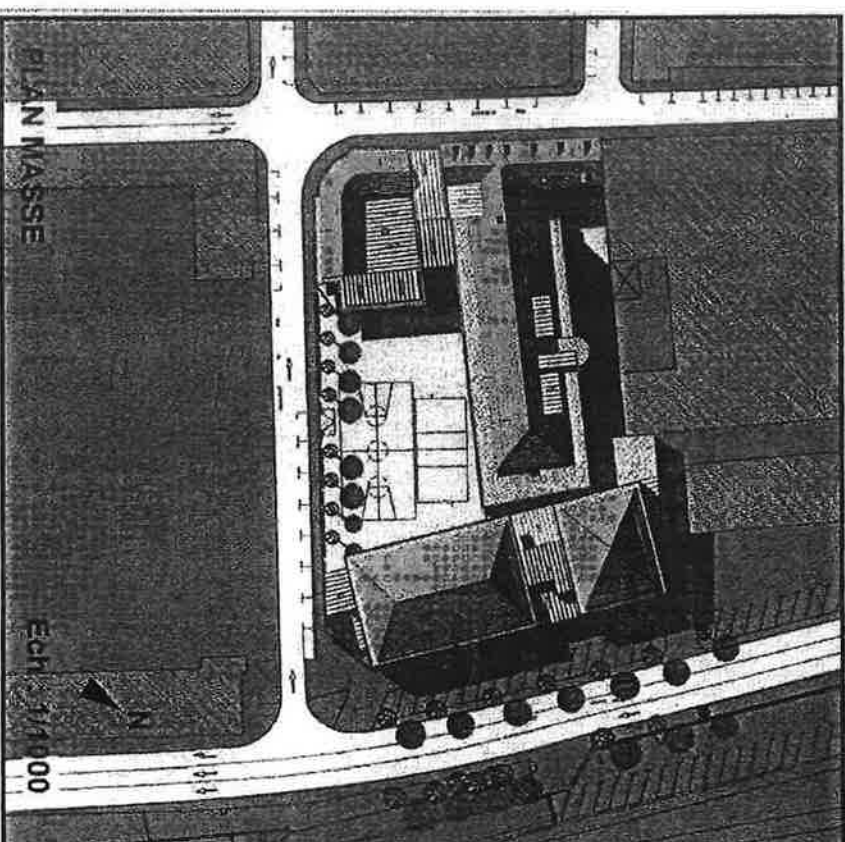
Pièces administratives	✓
Dossier graphique	✓
Mémoire explicatif	✓
Tableau des surfaces	✓
Plans de phasage synoptiques	✓
L'estimation prévisionnelle des travaux	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

QUALITE DES DOSSIERS

On notera la bonne qualité du dossier rendu par le concurrent A.



Projet A

ANALYSE DES SURFACES UTILES

	Programme	Projet A
A- ENSEIGNEMENT GENERAL	1 930	1 924
B- ANNEXES DE L'EXTERNAT	1 343	1 370
C- ADMINISTRATION	211	227
D- DEMI-PENSION	352	376
E- EPS	1 061	1 081
F- LOGEMENTS	360	405
G- SERVICES GENERAUX	234	235
TOTAUX SURFACE UTILE	5 491	5 618
ECARTS		127
Autres surfaces		1 327
Total surfaces balayables		6 945
Ratio Surf balayable/SUN		1,24
SHON		7 089
Ratio SHON/SUN		1,26

- ⇒ Espace accueil administration a été largement surdimensionné : 35 m² au lieu de 15 m² ;
- ⇒ Verifier accès agents aux locaux de la demi-pension. 2 locaux pour le stockage salle d'évolution au sol de 15 et 25 m².
- ⇒ Hall : 116 m² (116 m2 au programme)
- ⇒ Préau : 260 m² (250 m2 au programme)
- ⇒ Cour de récréation : 1200 m²(1260 m2 au programme)

Projet A

REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE

CONTRAINTES REGLEMENTAIRES	
UA6 : Construction implantée à l'alignement des voies. Nouvel alignement en retrait imposé sur l'avenue Gaulard.	✓ Semble respecté
UA7 : implantation en limite séparative autorisée si les baies sont éclairées sous un angle de plus de 45°, sinon respect de la règle $L \geq H/2$.	✓
UA8 : implantation sur une même propriété : respect de l'éclairement des baies de 45°, tolérance à 60° au Nord sous conditions.	✓
UA9 : emprise au sol limitée à 75 %.	✓
UA10 : la hauteur ne pourra excéder 18 m dessus acrotère ou à l'égout.	✓
UA12 : stationnement : pas de règle précise quant au nombre de places. Deux tiers des places doivent être en sous-sol ou sous dalle. Une entrée et une sortie au maximum. Possibilité de justification d'une concession extérieure d'aires de stationnement.	✓
UA13 : un tiers au moins des 25 % non construits sera constitué de terrain en plein terre, sauf impossibilité pour les équipements publics où ces espaces pourraient être réalisés sur un terrain dans une même zone. Un arbre de haute tige pour trois places de stationnement. L'abattage des arbres de haute tige est interdit, sauf nécessité absolue.	✓
UA14 : le COS n'est pas réglementé.	✓ COS non réglementé
DEMANDES SPECIFIQUES DU PROGRAMME	
Exigence complémentaire à l'Art. UA12 : 40 places de stationnements dans l'enceinte du collège.	34 places au sous sol, 3 garages et 2 places à l'ext.
Intégration des bâtiments dans un secteur sauvegardé.	✓
Parvis à l'angle rue d'Alsace et de Lorraine.	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

Projet A**QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET**

ENSOLEILLEMENT	Un bon ensoleillement de l'ensemble
A – LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	Sont situés dans les étages des bâtiments neuf
B – LOCAUX ANNEXES	Ces locaux sont situés au RDC du bâtiment conservé et des bâtiments neufs. Les Foyers et le préau sont proches de la demi-pension. La vie scolaire est située à l'entrée du collège, après le Hall, de même pour le CMS. La salle polyvalente est située à l'entrée rue d'Alsace. Le CDI est au 1 ^{er} au-dessus de la vie scolaire. L'espace professeur est proche du CDI
C – ADMINISTRATION	Est située au 1 ^{er} du bâtiment faisant l'angle entre la rue d'Alsace et rue de Lorraine. A côté de l'espace professeurs. A une vue sur la cour.
D – DEMI-PENSION	Est au RDC du bâtiment côté avenue Gaulard, avec un accès direct pour les livraisons. Proche du préau et du foyer.
E – EPS	Est au-dessus de la demi-pension. L'entrée se fait soit par un escalier à partir du préau, soit par les étages de l'external.
F – LOGEMENTS	L'entrée se fait à partir de la rue d'Alsace par le hall existant. Les trois logements sont situés au 1 ^{er} et dans les combles du bâtiment conservé. A part l'entrée qui est située dans le hall existant le reste est totalement dissocié du collège. La position du local poubelle est à revoir.
G – SERVICES GENERAUX	Situés dans un bâtiment annexe et dans le bâtiment abritant la demi-pension. Avec un accès direct de l'avenue Gaulard. Des locaux ménage à tous les étages.
H – SURFACES EXTERIEURES	Un parvis extérieur est aménagé à l'angle des rues d'Alsace et Lorraine, abrité par le bâtiment recevant l'administration et espace professeurs. La cour est située côté rue de Lorraine, elle est en décaissé de 0.45 m par rapport au RdC, on y accède directement soit du parvis soit du Hall ou du préau. L'aire de livraison de la demi-pension et des ateliers ainsi que l'accès au parking enterré se font par l'avenue Gaulard loin des flux des élèves et abrités par le bâtiment EPS.
Points favorables	Parking en sous-sol. Bonne gestion des accès. CMS proche de la sortie. Bonne organisation générale des locaux. Bonne organisation de la demi-pension. Un accès totalement indépendant pour les logements.
Points défavorables	Vérifier que le nombre de parking est suffisant (39 places pour 40 demandées) 2 locaux de stockage pour la salle d'évolution au sol. Le local produit chimique est séparé de la salle de collection. Une seule entrée pour les personnels de la demi-pension et des réserves. Surfaces vitrées difficulté d'entretien Vérifier hauteur sous palier d'escalier au niveau accès handicapés (échappée de tête)

Projet A

ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Démolitions	Désamiantage suivant diagnostic. Démolition de tous les bâtiments sauf le bâtiment situé rue d'Alsace.
Fondations	Massifs sur pieux + longrines.
Structures	Façades porteuses + Poteaux – poutres La charpente bois du bâtiment conservée est révisée et traitée. Pour les bâtiments neufs avec toitures, charpente en sapin brut traité pour termites.
Façade	Bâtiment A1 : En pierre, percé de fenêtres hautes. Une verrière d'angle cylindrique couronnée d'une corniche. Façade vitrée. Bâtiment externat : Béton lisse et lasuré, percée de larges fenêtres carrées, façade courbe vitrée Bâtiment demi-pension et EPS : Façade en pierre sur avenue Gaulard, côté cour façade traité en brise soleil. En option : à l'angle de l'avenue Gaulard et de la rue Lorraine une surface de verre sérigraphiée et lumineuse, sur une structure métallique, à l'effigie des Frères Lumière.
Couverture	Couverture en petites tuiles plates en terre cuite. Châssis de désenfumage dans les cages d'escaliers. Réfection complète de la couverture et de la zinguerie dans bâtiment conservé. Sur les dalles terrasses à pente nulle, étanchéité élastomère bi-couche ou équivalent sur isolant polyuréthane, protection mécanique par gravillons. Ouvrage de zinguerie en acier galvanisé prélaqué.
Menuiserie extérieure	Menuiserie en Aluminium thermolaqué sans rupture de pont thermique. Châssis oscillo-battants avec verrouillage pour commande à la Française. Châssis en RdC en vitrage isolant avec une face anti-effraction. Tous les autres châssis, vitrage isolant. Verrière en aluminium thermolaqué à rupture de pont thermique avec vitrage isolant avec deux faces feuilletées. Volets roulants pour les logements. Volet type GRIESSER pour locaux d'enseignement. Protection par voiles intérieurs dans certaines salles.
Ascenseurs	Sans machine, aux normes handicapés, 630 kg

Nota : Seuls les points importants sont mentionnés. Dans leur ensemble, les candidats renvoient au programme ou décrivent des prestations conformes au programme.

Projet A **ANALYSE DES COUTS TRAVAUX**

Travaux

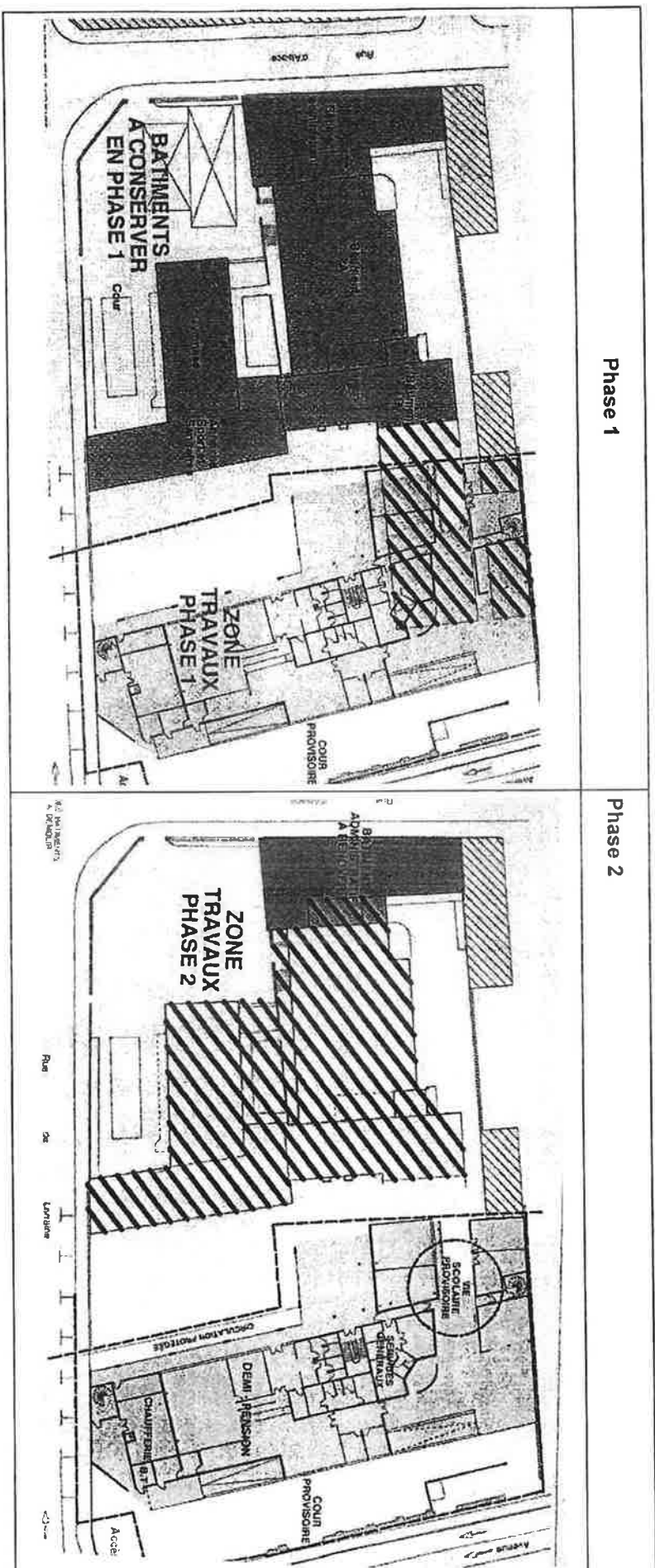
Programme	Estimation par le candidat A
Démolition	650 000,00
Infrastructures	1 150 000,00
Clos-couvert	15 500 000,00
lots techniques	6 350 000,00
Cloisons / Parachèvements	8 800 000,00
Equipements	1 500 000,00
Aménagements extérieurs	550 000,00
Total	29 580 000,00
	34 500 000,00
SHON (m²)	7089
Ratio travaux / SHON	4 866,69
Bâtiments provisoires	1 000 000,00
Total travaux + locaux provisoires	35 500 000,00
Estimation du coût des travaux par la commission technique (hors locaux provisoires)	41 330 500,00

Projet A**ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE**

PHASAGE	Equipe A
Au programme : 20 + 1 mois	32 mois de travaux
	Le phasage assure la continuité de fonctionnement du collège.
Principes	Travaux en 5 phases
Phase 1A	Démolition partielle du bâtiment B en vue de la construction du bâtiment neuf sur l'avenue Gaulard. Les bâtiments existants offrent la capacité nécessaire au fonctionnement.
Phase 1B	Aménagement provisoire dans le bâtiment neuf des salles EPS en salles d'enseignement, vie scolaire et administration. Les locaux de la demi-pension, service généraux, locaux techniques et stationnement seront opérationnels et définitifs. Mise en place de protection, pour délimiter un espace cour provisoire, sur l'avenue Gaulard, avec accès réglementés.
Phase 2A	Démolition des autres bâtiments existants à l'exception du bâtiment administratif sur rue d'Alsace, voué à la rénovation.
Phase 2B	Construction de l'ensemble de l'opération sur cette 2 ^{ème} zone. Les aménagements provisoires restent en activité.
Phase 3A	Reconditionnement des salles EPS dans leur vocation définitive, finition de la cour de la clôture et des abords.
Commentaires	Très bon phasage.

Projet A

ILLUSTRATION DU PHASAGE PROPOSE



PROJET B

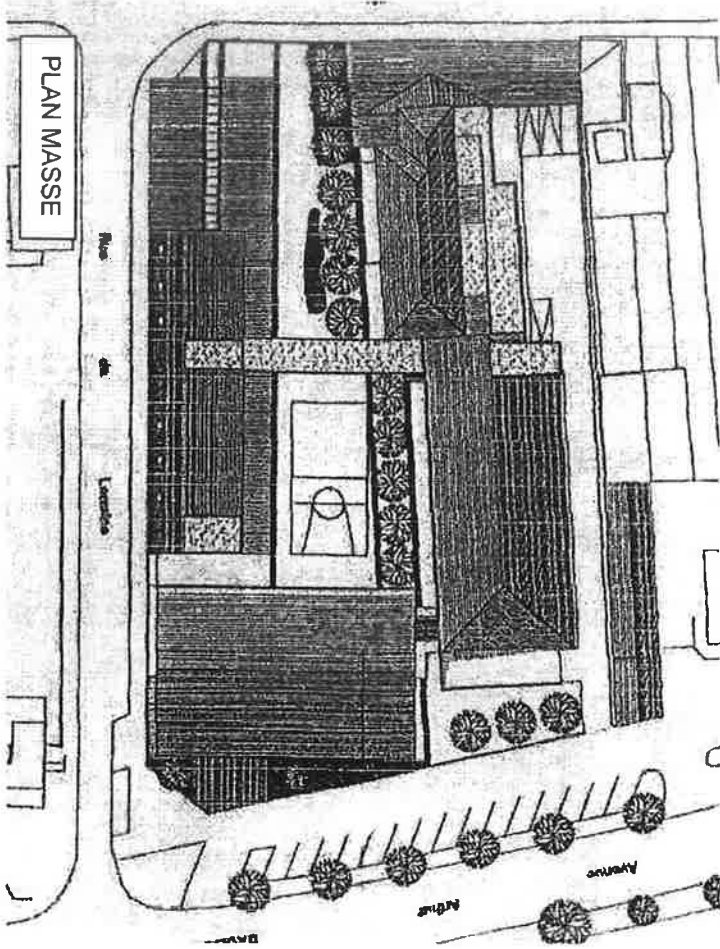
CONFORMITE DES DOSSIERS

Pièces administratives	✓
Dossier graphique	✓
Mémoire explicatif	✓
Tableau des surfaces	✓
Plans de phasage synoptiques	✓
L'estimation prévisionnelle des travaux	✓

Légende :	
✓	Point conforme

QUALITE DES DOSSIERS

On notera la bonne qualité du dossier rendu par le concurrent B.



Projet B**ANALYSE DES SURFACES UTILES**

	Programme	Projet B
A- ENSEIGNEMENT GENERAL	1 930	1 849
B- ANNEXES DE L'EXTERNAT	1 343	1 344
C- ADMINISTRATION	211	250
D- DEMI-PENSION	352	360
E- EPS	1 061	1 075
F- LOGEMENTS	360	378
G- SERVICES GENERAUX	234	244
TOTAUX SURFACE UTILE	5 491	5 500
ECARTS		9
Autres surfaces		954
Total surfaces balayables		6 454
Ratio Surf balayable/SUN		1,17
SHON		7 205
Ratio SHON/SUN		1,31

- ⇒ Certaines salles banalisées ont été sous dimensionnées (46,5 m², 4 salles sur 14). La salle de collection de 47 m² au lieu de 60. **Le préau 223 m² (programme : 250 m²), de plus le préau comprend l'abri vélo. Salles d'études de 51,5 m² au lieu de 60.**
- ⇒ Quelques locaux largement surdimensionnés : **Hall 148 m² (programme : 116 m²) ; Hall existant de 94 m² au lieu de 80.**
- ⇒ Vérifier la fonctionnalité du local stockage mobilier ; Stockage EPS de 40 m² s'indée en deux de 22 m².
- Les logements gardés en identique n'ont pas été indiqués dans les mètres (190 au lieu de 378). Annonce un SHON de 7180 m² (avec logements 7205 m²)
- ⇒ **Cour : 950 m² (programme : 1260 m²)**

Projet B

REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE

CONTRAINTES REGLEMENTAIRES	
UA6 : Construction implantée à l'alignement des voies. Nouvel alignement en retrait imposé sur l'avenue Gaulard.	✓ Semble respecté
UA7 : implantation en limite séparative autorisée si les baies sont éclairées sous un angle de plus de 45°, sinon respect de la règle $L \geq H/2$.	✓
UA8 : implantation sur une même propriété : respect de l'éclaircement des baies de 45°, tolérance à 60° au Nord sous conditions.	✓
UA9 : emprise au sol limitée à 75 %.	✓
UA10 : la hauteur ne pourra excéder 18 m dessus acrotère ou à l'égout.	✓
UA12 : stationnement : pas de règle précise quant au nombre de places. Deux tiers des places doivent être en sous-sol ou sous dalle. Une entrée et une sortie au maximum. Possibilité de justification d'une concession extérieure d'aires de stationnement.	✓
UA13 : un tiers au moins des 25 % non construits sera constitué de terrain en plein terre, sauf impossibilité pour les équipements publics où ces espaces pourraient être réalisés sur un terrain dans une même zone. Un arbre de haute tige pour trois places de stationnement. L'abattage des arbres de haute tige est interdit, sauf nécessité absolue.	✓
UA14 : le COS n'est pas réglementé.	✓ COS non réglementé
DEMANDES SPECIFIQUES DU PROGRAMME	
Exigence complémentaire à l'Art. UA12 : 40 places de stationnements dans l'enceinte du collège.	42 places de parking + 3 à l'extérieur
Intégration des bâtiments dans un secteur sauvegardé.	✓
Parvis à l'angle rue d'Alsace et de Lorraine.	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

Projet B

QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET

ENSOLEILLEMENT	Un bon ensoleillement de l'ensemble La cour de récréation représente une rue intérieure
A – LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	Sont situés dans les étages
B – LOCAUX ANNEXES	Ces locaux sont situés au RDC du bâtiment conservé et des bâtiments neuf. Les Foyers sont proches de la demi-pension. La vie scolaire est située à l'entrée du collège, après le Hall. le CMS est à l'extrémité de la vie scolaire. La salle polyvalente est située à l'entrée rue d'Alsace. Le CDI est au 1 ^{er} au-dessus de la vie scolaire. L'espace professeur est proche du CDI
C – ADMINISTRATION	Au Rdc à l'abri des flux des élèves tout en étant proche de l'externat. L'entrée se fait soit par la rue d'Alsace, soit par la cour.
D – DEMI-PENSION	Située en continuité des bâtiments conservés, proche des foyers. Avec un accès livraison de l'avenue Gaulard.
E – EPS	Occupe le Rdc et le 1 ^{er} d'un nouveau bâtiment à l'angle de la rue de Lorraine et l'av Gaulard.
F – LOGEMENTS	Les logements sont situés à leur emplacement actuel, dans les deux bâtiments conservés. L'accès des logements est à revoir.
G – SERVICES GENERAUX	Situés dans un bâtiment annexe. Avec un accès direct de l'avenue Gaulard. Des locaux ménage à tous les étages.
H – SURFACES EXTERIEURES	Un parvis abrité par le préau est aménagé à l'angle des rues d'Alsace et de Lorraine La cour est tout en longueur entourée des bâtiments existants et neufs, créant une rue intérieure. Les accès de livraison de la demi-pension, des agents et du parking enterré se font par l'av Gaulard.
Points favorables	Parking en sous-sol. CPE et surveillants ont une vue sur la cour et le Hall. CMS a un accès direct vers l'extérieur. Bonne organisation générale des locaux. Bonne gestion des accès.
Points défavorables	Les douches de l'EPS sont dans un local distinct des vestiaires. Le stockage salle d'évolution au sol est dans deux locaux. Rendre l'espace attente de l'assistante sociale discret. Eventuellement modifier l'accès salle fumeur des professeurs. Salles de science : créer accès direct aux salles de collection. L'accès des logements est à revoir.

Projet B

ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Démolitions	Démolition des bâtiments B et G
Fondations	Colonnes ballastées (plus valeur pieux 250 000 francs).
Structures	Plancher nervuré sur réseaux de poutres et poteaux. Maçonneries en béton banché. Galerie de liaison : Ossature métallique en profil galva à chaud, plancher collaborant, façade rideau.
Façade	Bâtiment A1 : nettoyage par hydrogommage Bâtiment A2 : Véture alternée avec des bandes en pierre agraïées (ou en béton clair préte) et des bandes de métal et de verre. Habillage des meneaux en zinc. La façade Nord sera révisée, fissures traitées et peintes. Bâtiment B idem avec des châssis vitrés plus longs. La façade Nord en béton clair de décoffrage soigneusement calpiné. Le pignon côté av Gaulard sera lasuré transparent. Bâtiment C : En bordure de la rue de Lorraine, jusqu'à l'allée R+1, mur en pierres massives de Sancey (teinte beige et bleue) de 20 cm de large, autoportant, indépendant de l'ossature béton. Au-dessus une bande métal constituée d'une ossature en acier galva et des châssis vitrés alu. Au Nord : façade rideau sur 2 niveaux, panneaux vitrés et panneaux sandwich habillés de tôle d'aluminium anodisé, de plancher à plancher. posés en alternance irrégulière, Façade des ateliers au R+2 est en retrait, constituée d'une ossature bois doublée en feuilles de zinc + toit zinc. Bâtiment D : Béton clair propre de décoffrage soigneusement calpiné. Le soubassement est cainturé par le mur en pierres massives bordant la rue de Lorraine et l'av Gaulard. A l'étage ossature béton apparente. Pignon Sud pierres agraïées, remplissage en bandes horizontales zinc pour les parties sous vitrage des grandes façades. Pignon Nord béton.
Couverture	Bâtiment A2 : révision de la toiture et réfection des échantonnés terrasses accessibles + dallettes sur plots. Bâtiment D : Couverture petites tuiles sur charpente bois (démontable en cas de surélévation). Bâtiment C : Charpente cintree en acier avec couverture en petite tuiles avec sous couche étanche.
Menuiserie extérieure	Bâtiment A1 : révisée ou remplacée à l'identique. Bâtiment A2 et B : Menuiserie PVC, vitrage isolant anti-éfraction sur locaux accessibles de plain pied. Protection solaire par stores métal à lames orientables. Bâtiment C : Châssis vitrés alu, protection solaire par un système de volets, constitués de cadres en acier avec remplissage en mailles inox. Les volets permettent un contrôle souple de la lumière et laissent filtrer le paysage, lumière tamisée. Côté Nord châssis pour ventilation de 1.50 m dans chaque travée. Bâtiment D : Lanterneau.
Ascenseurs	Ascenseur 630 kg, normes handicapés.

Nota : Seuls les points importants sont mentionnés. Dans leur ensemble, les candidats renvoient au programme ou décrivent des prestations conformes au programme.

Projet B

ANALYSE DES COUTS TRAVAUX

Travaux

	Programme	Estimation par le candidat B
Démolition		620 000,00
Infrastructures		3 370 000,00
Clos-couvert		13 580 000,00
Lots techniques		6 202 000,00
Cloisons / Parachèvements		11 500 000,00
Equipements		2 160 000,00
Aménagements extérieurs		2 250 000,00
Total	29 580 000,00	39 682 000,00
SHON (m²)		7185
Ratio travaux / SHON		5 522,89
Bâtiments provisoires	1 000 000,00	820 200,00
Total travaux + locaux provisoires	30 580 000,00	40 502 200,00
Estimation du coût des travaux par la commission technique (hors locaux provisoires)		38 630 000,00

Nota : Le coût d'exploitation d'un parking motorisé est à prendre en compte.

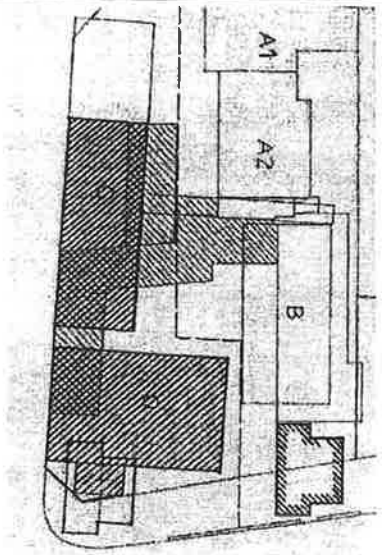
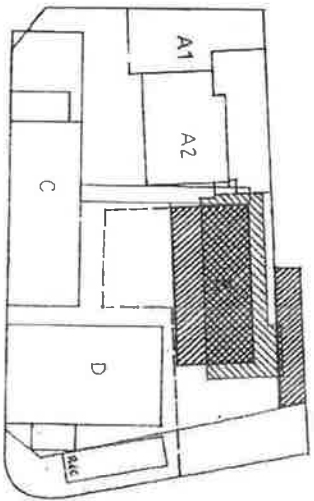
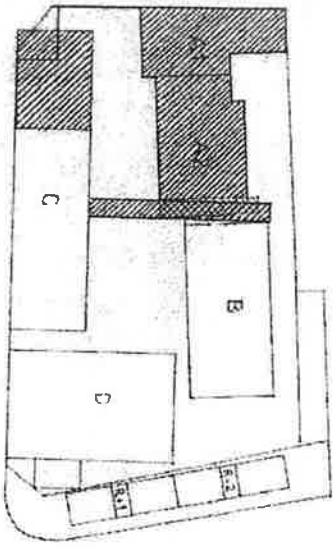
Projet B

ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE

PHASAGE	Equipe B
Au programme : 20 + 1 mois	32 mois
	Le phasage assure la continuité de fonctionnement du collège.
Principes	Travaux en 6 phases
Phase 1A	Déplacement du bâtiment préfa demi-pension. Démolition des bâtiments G Construction des bâtiments C et D Construction d'une partie du mur d'enceinte.
Phase 1B	Demi-pension installée provisoirement dans le hall d'entrée, module préfa cuisine conservée. CDI / Salles d'enseignement artistique installés définitivement 4 salles banalisées provisoires dans C 2 Salles dans bâtiment préfa côté av Gaulard. Salles d'EPS opérationnelle.
Phase 2A	Démolition et reconstruction du bâtiment B Construction sur partie existante des locaux services généraux.
Phase 2B	Pôle technique et scientifique, demi-pension et foyer installés définitivement 10 salles dans bâtiments préfa
Phase 3A	Démolition de l'ancienne cage d'escalier, construction galerie cage d'escalier et ascenseur. Restructuration du bâtiment A2 et réhabilitation de A1, construction préau et clôture Ouest.
Phase 3B	A1 et A2 opérationnel, les salles d'enseignement et l'administration sont installées. Livraison des deux logements Aménagements extérieurs construction clôture Est.
Commentaires	Utilisation de 10 modules pendant 10 mois 6 modules pendant 12 mois et 30 modules pendant 9 mois Location de deux logements externes.

Projet B

ILLUSTRATION DU PHASAGE PROPOSE

Phase 1	Phase 2	Phase 3
		

PROJET C

CONFORMITE DES DOSSIERS

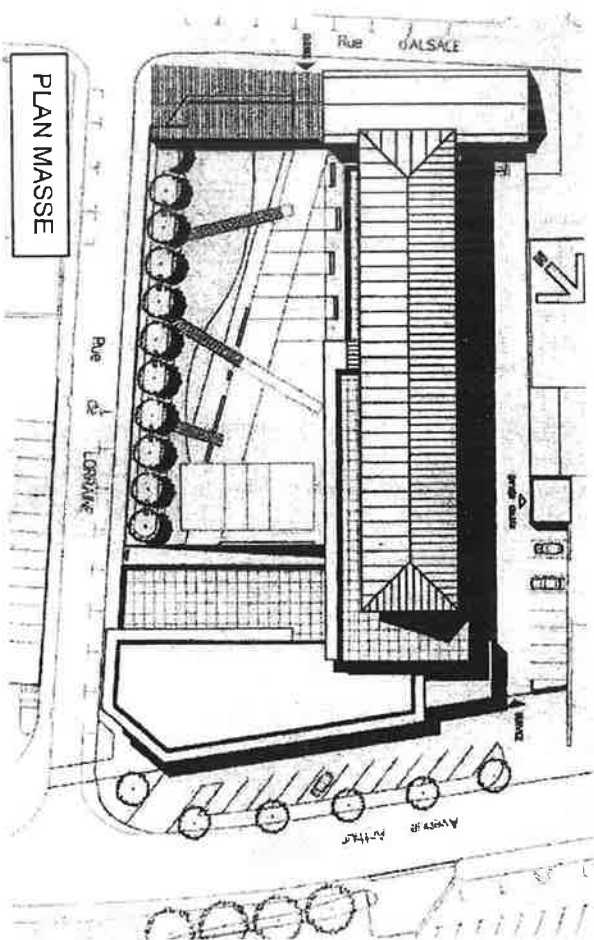
Pièces administratives	✓
Dossier graphique	Enveloppe fermée reçue ✓
Mémoire explicatif	✓
Tableau des surfaces	✓
Plans de phasage synoptiques	✓
L'estimation prévisionnelle des travaux	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

QUALITE DES DOSSIERS

On notera la bonne qualité du dossier rendu par le concurrent C.



Projet C

ANALYSE DES SURFACES UTILES

	Programme	Projet C
A- ENSEIGNEMENT GENERAL	1 930	1 941
B- ANNEXES DE L'EXTERNAT	1 343	1 394
C- ADMINISTRATION	211	218
D- DEMI-PENSION	352	380
E- EPS	1 061	1 102
F- LOGEMENTS	360	400
G- SERVICES GENERAUX	234	250
TOTAUX SURFACE UTILE	5 491	5 685
ECARTS		194
Autres surfaces		973
Total surfaces balayables		6 658
Ratio Surf balayable/SUN		1,17
SHON		7 140
Ratio SHON/SUN		1,26

- ⇒ Quelques locaux largement surdimensionnés : Salle polyvalente de 91 m² au lieu de 80 m² ; Hall existant de 91 m² au lieu de 80 m² ; Hall demi-pension de 38 m² au lieu de 20.
- ⇒ Certains locaux annexes ont été sous dimensionnés : Sanitaires 38 m² au lieu de 52 m² ; Les stocks CDI.
- ⇒ Hall : 143 m² (Programme : 116 m²)
- ⇒ Préau : 183 + 62 m² = 245 m² (Programme : 250 m²)
- ⇒ Cour : 1551+298 m² = 1809 m² (Programme : 1260 m²)

Projet C REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE

CONTRAINTES REGLEMENTAIRES	
UA6 : Construction implantée à l'alignement des voies. Nouvel alignement en retrait imposé sur l'avenue Gaulard.	✓ Semble respecté
UA7 : Implantation en limite séparative autorisée si les baies sont éclairées sous un angle de plus de 45°, sinon respect de la règle $L \geq H/2$.	✓
UA8 : implantation sur une même propriété : respect de l'éclairement des baies de 45°, tolérance à 60° au Nord sous conditions.	✓
UA9 : emprise au sol limitée à 75 %.	✓
UA10 : la hauteur ne pourra excéder 18 m dessus acrotère ou à l'égout.	✓
UA12 : stationnement : pas de règle précise quant au nombre de places. Deux tiers des places doivent être en sous-sol ou sous dalle. Une entrée et une sortie au maximum. Possibilité de justification d'une concession extérieure d'aires de stationnement.	36 places à l'extérieur A voir si possible.
UA13 : un tiers au moins des 25 % non construits sera constitué de terrain en plein terre, sauf impossibilité pour les équipements publics où ces espaces pourraient être réalisés sur un terrain dans une même zone. Un arbre de haute tige pour trois places de stationnement. L'abattage des arbres de haute tige est interdit, sauf nécessité absolue.	✓
UA14 : le COS n'est pas réglementé.	✓COS non réglementé
DEMANDES SPECIFIQUES DU PROGRAMME	
Exigence complémentaire à l'Art. UA12 : 40 places de stationnements dans l'enceinte du collège.	36 places à l'extérieur A voir si possible.
Intégration des bâtiments dans un secteur sauvegardé.	✓
Parvis à l'angle rue d'Alsace et de Lorraine.	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

Projet C

QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET

ENSOLEILLEMENT	Un bon ensoleillement de l'ensemble
A – LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	Sont situés au deuxième et troisième étages des bâtiments.
B – LOCAUX ANNEXES	Ces locaux sont situés au RDC et 1^{er} étage du bâtiment conservé et des bâtiments neufs La salle polyvalente est située à l'entrée rue d'Alsace. Le préau et le hall sont de l'autre côté de la cour par rapport au parvis. La vie scolaire, le CDI et l'espace professeur sont situés au premier étage La CPE peut ainsi surveiller les cours basse et haute. Le CMS est éloigné de l'administration et de la vie scolaire, l'entrée se fait par le hall de la demi-pension. Les foyers sont au Rdc, en dessous de la demi-pension.
C – ADMINISTRATION	Au premier étage du bâtiment côté rue d'Alsace. A l'abri des flux des élèves.
D – DEMI-PENSION	Située au-dessus du bâtiment EPS côté av Gaulard. Accessible à partir de la cour haute. Un préau abrite l'entrée de la demi-pension.
E – EPS	Situé au sous-sol et Rdc du bâtiment neuf côté av Gaulard.
F – LOGEMENTS	3^{ème} et quatrième étages du bâtiment conservé. Les logements ne constituent pas une entité indépendante. Le stock Mobilier est au sous-sol. Les autres locaux sont situés au Rdc entre la salle polyvalente et le hall. Un accès direct par l'arrière des bâtiments.
G – SERVICES GENERAUX	Un parvis couvert est situé rue d'Alsace. L'entrée du collège se fait par la rue d'Alsace. La cour est sur deux niveaux. Les places de stationnement sont derrière les bâtiments avec un accès av Gaulard. L'accès de la demi-pension se fait par l'av Gaulard.
H – SURFACES EXTERIEURES	Bonne gestion des accès. Bonne organisation de la demi-pension
Points favorables	36 places de parking pour 40 demandées, situées à l'extérieur. Les surveillants n'ont pas de vue sur la cour ni sur le hall. L'accès du CMS se fait par le hall de la demi-pension. L'accès à la demi-pension est en permanence ouvert Eventuellement fermer le local dépôt. Archive au R+2 (plancher bois) Les dépôts des salles banalisées sont mal positionnés. Le collège n'est pas fermé vers l'extérieur. Les logements ne sont pas séparés de l'externat.
Points défavorables	

Projet C

ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Démolitions	Désamiantage suivant diagnostic. Démolition de tous les bâtiments sauf les bâtiments A1 et A2 et d'une partie du bâtiment B. Reprise en sous œuvre bâtiment A1. Démolition des ouvrages intérieurs dans les bâtiments conservés.
Fondations	Massifs sur pieux + longrines.
Structures	Façades porteuses + Poutres – poutres béton. Plancher en dalle pleine ou préfa ou alvéolé. Mur en béton banché blanc pour certaines parties de façades. Reprise en sous-œuvre des bâtiments conservés. Charpente en sapin brut traité pour les parties neuves. Révision des charpentes existantes.
Façade	Béton revêtu de pierres de parement agraïées. Pierre calcaire du pays. Les pierres de soubassement n'auront pas la même texture. Les corniches seront en béton blanc. Bâtiment A1 : façades traitées en pierres agraïées. Bâtiment A : ravalement de façades. Au Nord-Ouest enduit + peinture.
Couverture	En petites tuiles plates en terre cuite + étanchéité. (La pente des toitures semble < à 45°). Ouvrages de zinguerie en zinc. Réfection complète de la couverture et zinguerie des bâtiments conservés. Etanchéité + dalles sur plots sur terrasse accessible. Etanchéité élastomère bi-couche ou équivalent sur isolant polyuréthane, protection mécanique par grallions pour terrasse inaccessible.
Menuiserie extérieure	Châssis alu thermolaqué de couleur Sienne clair. Fenêtres équipées de stores alu ext. à lames orientables. Au RdC vitrage isolant 1 face anti-effraction. Bâtiment A : remplacée par des menuiseries bois avec le même dessin.
Ascenseurs	Un ascenseur

Nota : Seuls les points importants sont mentionnés. Dans leur ensemble, les candidats renvoient au programme ou décrivent des prestations conformes au programme.

Projet C

ANALYSE DES COUTS TRAVAUX

Travaux

	Programme	Estimation par le candidat C
Démolition		500 000,00
Infrastructures		800 000,00
Clos-couvert		13 350 000,00
Lots techniques		6 000 000,00
Cloisons / Parachèvements		8 500 000,00
Equipements		1 500 000,00
Aménagements extérieurs		850 000,00
Total	29 580 000,00	31 500 000,00
SHON (m²)		7140
Ratio travaux / SHON		4 411,76
Bâtiments provisoires	1 000 000,00	1 000 000,00
Total travaux + locaux provisoires	30 580 000,00	32 500 000,00
Estimation du coût des travaux par la commission technique (hors locaux provisoires)		35 070 000,00

Projet C

ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE

PHASAGE	Equipe C
Au programme : 20 + 1 mois	32 mois.
	Le phasage assure la continuité de fonctionnement du collège.
Principes	Travaux en 4 phases
Phase 1A	Travaux préparatoires dans bâtiment A1 et A2 création d'un escalier de secours Déplacements des locaux provisoires demi-pension.
Phase 1B	Fonctionnement du collège dans la partie aménagée Démolition et construction du reste
Phase 2A	Livraison de 12 salles banalisées, Pôle technologique, Pôle scientifique CDI, foyer et hall. Demi-pension EPS Les professeurs et l'administration dans des locaux provisoires. Travaux dans les bâtiments existants.
Phase 2B	Livraison de l'ensemble des locaux Aménagements extérieurs.
Commentaires	Très bon phasage. Utilisation de module que dans la dernière phase. Location de 3 logements en centre ville pendant la durée des travaux (coût imputé au travaux).

Projet C ANALYSE DU PHASAGE PROPOSE

Phase 1	Phase 2	Phase 3
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3

PROJET D

CONFORMITE DES DOSSIERS

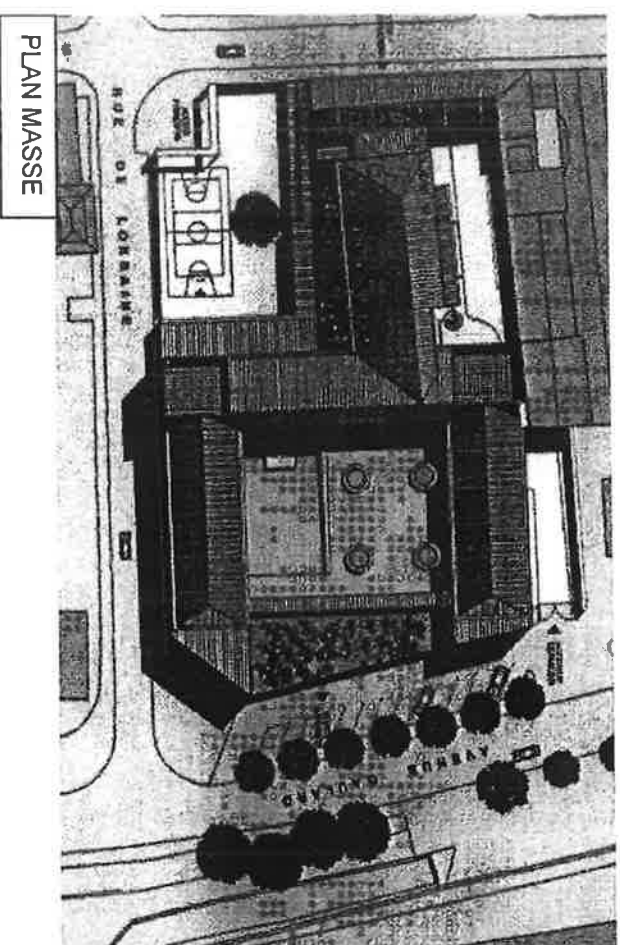
Pièces administratives	✓
Dossier graphique	✓
Mémoire explicatif	✓
Tableau des surfaces	✓
Plans de phasage synoptiques	✓
L'estimation prévisionnelle des travaux	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

QUALITE DES DOSSIERS

On notera la bonne qualité du dossier rendu par le concurrent D.



Projet D

ANALYSE DES SURFACES UTILES

	Programme	Projet D
A- ENSEIGNEMENT GENERAL	1 930	1 937
B- ANNEXES DE L'EXTERNAT	1 343	1 410
C- ADMINISTRATION	211	317
D- DEMI-PENSION	352	371
E- EPS	1 061	1 064
F- LOGEMENTS	360	399
G- SERVICES GENERAUX	234	250
TOTAUX SURFACE UTILE	5 491	5 748
ECARTS		257
Autres surfaces		1 273
Total surfaces balayables		7 021
Ratio Surf balayable/SUN		1,22
SHON		7 587
Ratio SHON/SUN		1,32

- ⇒ Quelques locaux largement surdimensionnés : Salle polyvalente de 161 m² au lieu de 80 m² ; Ajout d'une salle de réunion de 34 m² pour l'administration ; les salles d'éducation artistique de 95 m² au lieu de 80 (or les dépôts ne font que 15 m² au lieu de 30) ; Attente CMS de 33 m² au lieu de 10 ; Hall demi-pension de 47 m² au lieu de 30.
- ⇒ Manque un local ménage dans la demi-pension. Vérifier fonctionnalité du pôle technologique.
- ⇒ Hall : 120 m2 (Programme : 116 m2)
- ⇒ Préau : 256 m2 (trois préau), (Programme : 250 m2)
- ⇒ Cour : 780 + 610 = 1390 m2 (Programme : 1260 m2)

Projet D **REGLES D'URBANISME - PLAN MASSE**

CONTRAINTES REGLEMENTAIRES	
UA6 : Construction implantée à l'alignement des voies. Nouvel alignement en retrait imposé sur l'avenue Gaulard.	✓ Semble respecté
UA7 : implantation en limite séparative autorisée si les baies sont éclairées sous un angle de plus de 45°, sinon respect de la règle $L \geq H/2$.	✓
UA8 : implantation sur une même propriété : respect de l'éclairement des baies de 45°, tolérance à 60° au Nord sous conditions.	✓
UA9 : emprise au sol limitée à 75 %.	✓
UA10 : la hauteur ne pourra excéder 18 m dessus acrotère ou à l'égout.	✓
UA12 : stationnement : pas de règle précise quant au nombre de places. Deux tiers des places doivent être en sous-sol ou sous dalle. Une entrée et une sortie au maximum. Possibilité de justification d'une concession extérieure d'aires de stationnement.	✓
UA13 : un tiers au moins des 25 % non construits sera constitué de terrain en plein terre, sauf impossibilité pour les équipements publics où ces espaces pourraient être réalisés sur un terrain dans une même zone. Un arbre de haute tige pour trois places de stationnement. L'abattage des arbres de haute tige est interdit, sauf nécessité absolue.	✓
UA14 : le COS n'est pas réglementé.	✓ COS non réglementé
DEMANDES SPECIFIQUES DU PROGRAMME	
Exigence complémentaire à l'Art. UA12 : 40 places de stationnements dans l'enceinte du collège.	35 places + 5 à l'extérieur + 3 garages.
Intégration des bâtiments dans un secteur sauvegardé.	✓
Parvis à l'angle rue d'Alsace et de Lorraine.	✓

Légende :

✓	Point conforme
---	----------------

Projet D

QUALITE DISPOSITIONS FONCTIONNELLES DU PROJET

ENSOULEILLEMENT	Un bon ensoleillement de l'ensemble
A - LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	Sont situés au deuxième et troisième étage des bâtiments.
B - LOCAUX ANNEXES	Le CMS est situé au Rdc proche de l'administration. La vie scolaire, et l'espace professeur sont situés au 1 ^{er} au-dessus de l'administration, proche de la demi-pension. Le foyer est proche du CDI au 1 ^{er} du bâtiment situé côté rue de Lorraine. La salle polyvalente est située au 3 ^{ème} étage..
C - ADMINISTRATION	Est située au Rdc des deux bâtiments conservés.
D - DEMI-PENSION	Située au 1 ^{er} avec un accès à partir du hall, la sortie peut se faire soit vers le hall soit vers la cour.
E - EPS	Situé au sous-sol, le toit de l'EPS sera utilisé comme cour haute.
F - LOGEMENTS	Les logements gardent leur emplacement actuel.
G - SERVICES GENERAUX	Situés au Rdc côté av Gaulard.
H - SURFACES EXTERIEURES	Le parvis est situé rue d'Alsace qui donne accès à une première cour. Un Hall sépare les deux cours basse et haute. La cour haute donne sur l'avenue Gaulard. L'accès handicapé, de livraison de la demi-pension et des agents se fait côté avenue Gaulard. CPE et surveillants ont une vue sur la cour basse, haute et le Hall. Il y a un accès direct au CMS par l'arrière. Bonne gestion des accès. Bonne organisation de la demi-pension. Parking au Rdc, sous dalle. Des accès totalement indépendants pour les logements.
Points favorables	L'espace professeur est mélangé à la vie scolaire. Deux entrées pour le CDI. Les salles d'études sont éloignées des surveillants. La salle polyvalente est située au 3ème et est éloignée du hall et de l'administration. Pôle scientifique est coupé en deux. La salle de musique est à côté d'une salle banalisée., la rassembler avec la salle d'art plastique. Il faut vérifier la fonctionnalité du pôle technologique. L'administration est trop isolé.
Points défavorables	

Projet D

ANALYSE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Démolitions	Démolition de tous les bâtiments sauf les bâtiments A1 et A2 Démolition de la toiture et démolition partielle des maçonneries du dernier étage du bâtiment A2. Démolition de l'escalier Nord du bâtiment A2 et reconstruction des planchers.
Fondations	Fondation par pieux.
Structures	Structure BA Charpente lamellé-collé ou bois massif sur bâtiment neuf et A2.
Façade	Bâtiments neufs : Façades sur rue revêtues de pierre Sur les 2 premiers étages, pierre bleue du Hainaut (gris) scellée avec joints garnis au mortier. Sur les étages sup., pierres de Lignères (jaune avec veine bleue) agrafées sur attaches inox avec joints garnis au mortier. Couronnements des murs : couvertines en zinc. Façade ouest côté mitoyen simplement enduit. Bâtiment A : ravalement de façades, le pignon côté cour reçoit une modénature en pierre qui forme un cadre entourant le nom du collège. Le reste enduit + peinture. Bâtiment A1 : enduit. Façade côté cour reçoit une modénature réalisée avec des appuis de fenêtre filants en béton blanc préfa.
Couverture	Petite tuile plate en terre cuite sur bâtiment neuf et A2. Toiture zinc sur couverture rampe cour basse, porche cour basse, galerie couverte cour haute et extrémités des pignons ailes Est et Ouest sur Av Gaulard. Etaanchéité multicouche sur dalle béton et massif béton Etaanchéité de la cour haute en asphalte coulée trois épaisseurs.
Menuiserie extérieure	Menuiserie bois. Menuiserie de grande hauteur et continue est en bois avec des raidisseurs intérieurs métalliques. Les menuiseries des derniers niveaux sont rectangulaires (typologies bisontines)
Ascenseurs	Ascenseur hydraulique 1200 kg, dimension 1200 x 2500, 16 personnes.

Nota : Seuls les points importants sont mentionnés. Dans leur ensemble, les candidats renvoient au programme ou décrivent des prestations conformes au programme.

Projet D

ANALYSE DES COUTS TRAVAUX

Travaux

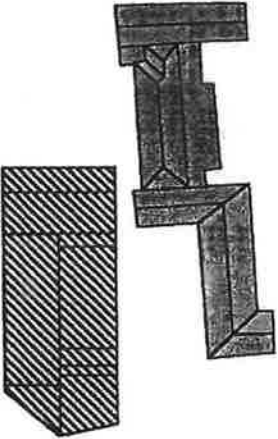
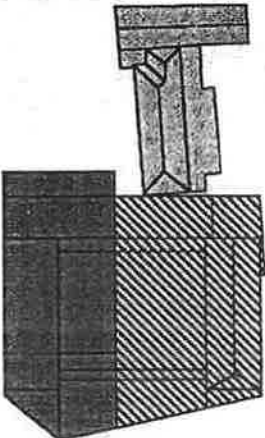
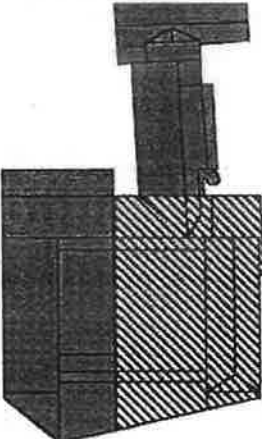
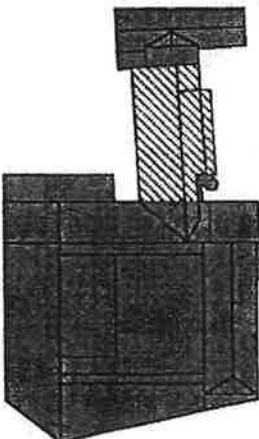
	Programme	Estimation par le candidat D
Démolition		490 000,00
Infrastructures		4 712 000,00
Clos-couvert		15 478 000,00
Lots techniques		6 390 000,00
Cloisons / Parachèvements		6 030 000,00
Equipements		1 280 000,00
Aménagements extérieurs		580 000,00
Total	29 580 000,00	34 960 000,00
SHON (m²)		7587
Ratio travaux / SHON		4 607,88
Bâtiments provisoires	1 000 000,00	Compris dans le prix des travaux
Total travaux + locaux provisoires	30 580 000,00	34 960 000,00
Estimation du coût des travaux par la commission technique (hors locaux provisoires)		38 224 500,00

Projet D

ANALYSE DU CALENDRIER ET DU PHASAGE PROPOSE

PHASAGE		Equipe D
Au programme : 20 + 1 mois	20 mois	
	Le phasage assure la continuité de fonctionnement du collège.	
Principes	Travaux en 4 phases	
Phase 1A	Démolition du bâtiment G. Neutralisation du stationnement accessible à l'angle rue de Lorraine et d'Alsace. aménagement du Rdc du bâtiment A2 pour accueillir la demi-pension provisoire Enlèvement des modules préfa. Terrassements et pieux 1 ^{ère} tranche	
Phase 1B	Construction de la 1 ^{ère} tranche Mise en place d'un escalier de secours provisoire Mise en service de la première tranche.	
Phase 2A	Démolition totale de Bâtiment B Terrassement et pieux deuxième tranche.	
Phase 2B	Construction du bâtiment tranche 2 Mise en place d'un escalier de secours provisoire. Restructuration de A1 et A2	
Phase 3A	Restructuration A2 Rdc, enlèvement de la demi-pension provisoire. Aménagements extérieurs Enlèvement des escaliers provisoires Mise en service.	
Commentaires	Aménagement provisoire de la demi-pension et mise en place d'escaliers extérieurs provisoires Travaux logements : personnes relogées temporairement (coût des déménagements et locations éventuelles non comprises)	

Projet D **ANALYSE DU PHASAGE PROPOSE**

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 3
			

SYNTHESE DES PROJETS

	Equipe A	Equipe B	Equipe C	Equipe D
Points favorables	Parking en sous-sol. Bonne gestion des accès. Bonne organisation générale des locaux. Bonne organisation de la demi-pension. CMS proche de la sortie.	Parking en sous-sol. Bonne gestion des accès. Bonne organisation générale des locaux. CPE et surveillants ont une vue sur la cour et le Hall. CMS à un accès direct vers l'extérieur.	Bonne gestion des accès. Bonne organisation de la demi-pension Cours de 151 m2 + 298 m2	Bonne gestion des accès. Bonne organisation générale des locaux. Bonne organisation de la demi-pension. CPE et surveillant ont une vue sur la cour basse, haute et le Hall. Parking situé au RdC sous-dalle. Il y a un accès direct au CMS par l'arrière. Les cours font 1390 m2
Points défavorables	Nombre de stationnement : 39 places pour 40 demandées 2 locaux de stockage pour la salle d'évolution au sol. Le local produits chimiques est séparé de la salle de collection. Surfaces vitrées difficulté d'entretien Vérifier hauteur sous palier d'escalier au niveau accès handicapés (échappée de tête)	La cour est restreinte 4 salles banalisées de 46 m2 Salles études à 51,5 m2 (60 m2) Préau sous-dimensionné. L'accès des logements est à revoir. Le stockage mobilier est dans un bâtiment séparé de l'extemat Les douches de l'EPS sont dans un local distinct des vestiaires. Le stockage salle d'évolution au sol est dans deux locaux.	36 places de parking pour 40 demandées Les surveillants n'ont pas de vue sur la cour. L'accès du CMS se fait par le hall de la demi-pension, éloigné de la vie scolaire et de l'administration. L'accès à la demi-pension est en permanence ouvert Archive au R+2 (plancher bois) Les dépôts des salles banalisées sont mal positionnés. Le collège n'est pas fermé vers l'extérieur. Les logements ne sont pas séparés de l'extemat.	L'espace professeur est mélangé à la vie scolaire. Deux entrées pour le CDI. Les salles d'études sont éloignées des surveillants. La salle polyvalente est située au 3 ^{ème} et est éloignée du hall et de l'administration. Pôle scientifique est coupé en deux. La salle de musique est à côté d'une salle banalisée la rassembler avec la salle d'art plastique. L'administration est relativement isolée.
Surfaces Utiles programme : 5 491 m2	5.618 m2	5.500 m2	5.685 m2	5.748 m²
Coût travaux annoncé par le candidat	34.500.000, Francs HT	39.682.000 Francs HT	31.500.000 Francs HT	34.960.000 Francs HT
Estimation du coût des travaux par la commission technique	41.330.500 Francs HT	38.630.000 Franc HT	35.070.000 Francs HT	38.224.500 Francs HT